

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1705 - 16 mars 2001 - prix : 9F

Municipales,

-Droite antiouvrière

-Gauche de

gouvernement,

les travailleurs

en ont assez

d'être trompés !

**Les résultats
des candidats de
Lutte Ouvrière**

(pages 8 et 9)



SOMMAIRE

Résultats électoraux

- 4 - Ce qu'indique le thermomètre des élections municipales
 8/9 - Les résultats de Lutte Ouvrière
 - Aux municipales
 - Aux cantonales

Leur société

- 5 - La baisse des marchés boursiers
 6 - La Sécu paye les 35 heures
 7 - 22 mars, journée de la fonction publique
 - L'envoi des bénéfices des banques

Tribune

- 6 - Du bon usage des résultats de l'extrême gauche

Dans le monde

- 10 - Grande-Bretagne : le gouvernement et les exploités du rail
 - Belgique : les suppressions d'emplois d'Usinor
 11 - Mexique : vers la reconnaissance des revendications indiennes ?
 16 - Etats-Unis : verdict scandaleux et révélateur
 - Argentine : l'amnistie des militaires remise en cause

Dans les entreprises

- 12 - Les LU à Château-Thierry
 - Faiencerie de Vitry-le-François : agression contre une militante
 - Echos des entreprises
 13 - La précarité à Citroën est commentée par l'INSEE
 14 - Bosch Drancy : les ouvriers de Beauvais envahissent le CCE
 - La Poste, près du Mans : lutte pour l'embauche
 - Impôts : la prime pour l'emploi sera dure à toucher

Lire

- 15 - Un temps pour vivre, un temps pour mourir d'Erich Maria Remarque
 - Le maître d'œuvre d'Arès Fakinos

Le ridicule milliard du logement social

Le gouvernement a décidé d'injecter 1 milliard de francs supplémentaire, en faveur du logement social. Cette mesure a été annoncée par Jean-Claude Gayssot (ministre de l'Équipement, du Transport et du Logement) et Louis Besson (secrétaire d'État au Logement) juste avant le premier tour des élections municipales. Cela n'a cependant pas suffi à Gayssot pour l'emporter dans les élections municipales de Béziers...

Cette injection devrait se faire au moyen d'une douzaine de mesures financières qui prendront effet... ou pas, sans qu'il soit possible d'en contrôler l'application. Car le financement actuel du logement social se pratique par le biais de nombreux organismes (collectivités locales, Caisse des Dépôts, etc.) tandis que leurs constructions sont l'œuvre d'une multitude d'organismes d'HLM.

Ce qui est certain, c'est que le nombre de logements sociaux est notoirement insuffisant : il y en a eu 42 500 de construits en l'an 2000, alors que, selon Louis Besson, il en aurait fallu 60 000 à 70 000. Il y a dix ans, il s'en construisait plus du double...

Selon le ministère, le nombre total de logements construits - 300 000 - est satisfaisant, c'est juste le logement social qui ne va pas.

En réalité le ministère vise à respecter un certain équilibre entre l'offre et la demande qui permette aux promoteurs immobiliers, propriétaires fonciers, marchands de biens, etc, de faire leur beurre avec les logements privés. Cela signifie qu'il faut - pour ces gens là - des logements à vendre, mais pas trop, pour ne pas que les prix baissent. La «bonne santé» de l'immobilier en ce moment

est une bénédiction pour eux.

Ces profiteurs d'une pénurie mesurée ne souhaitent pas qu'il y ait «trop» de logements sociaux mis en chantier car ceux-ci pourraient faire pression à la baisse sur le prix de vente de l'ensemble des logements et par contrecoup sur les loyers. De ce fait la politique de logements chers encouragée actuellement par le gouvernement pénalise les offices de HLM, car le prix des terrains à bâtir grimpe pour eux aussi ainsi que celui de la construction... et du coup les plus pauvres ont toujours le plus grand mal à se loger.

Le gouvernement pourrait aisément décider de gros investissements dans les HLM. Il ne prend qu'une mesure dérisoire pour que le nombre des HLM construits ne tombe pas trop bas, mais sans se donner les moyens de régler le problème.

1 milliard de francs, c'est quand même une somme diront certains... Le jour même de l'annonce gouvernementale, la banque BNP-Paribas publiait ses bénéfices de l'an 2000 : 27 milliards de francs. Que va en faire BNP-Paribas ? Spéculer sur l'immobilier de luxe ou de bureau ? Ou sur on ne sait trop quelles valeurs boursières ? Combien de HLM pourrait-on construire avec cela !

Et il n'y a pas que cette banque, il y a toutes les autres, et il n'y a pas que les banques qui font des centaines de milliards de bénéfices. Si le manque de logements continue c'est parce que l'État le veut bien.

La politique gouvernementale, avec cette gouttelette de 1 milliard, est en réalité une provocation à l'égard des mal-logés !

André VICTOR

Les « conseils » des trafiquants d'armes

Après Jean-Christophe Mitterrand, c'est le conseiller de l'ex-président de la République, Attali, qui vient d'être mis en examen pour avoir reçu une commission dans les ventes d'armes à l'Angola.

Au travers de sa société, ACA, il aurait touché 1,5 million de francs pour les «conseils» donnés, relatifs à un projet de «micro-crédits» pour l'Angola. En fait de conseils, ce n'est même pas lui qui les aurait fournis puisqu'il avait sous-traité l'affaire à un cabinet qui ne lui factura que 300 000 F... Bien sûr, il affirme qu'il n'était pas au courant que l'argent reçu provenait de la société de Pierre Falcone, Brenco, qui est au centre de cette affaire de trafic d'armes avec l'Angola. Il dit aussi n'avoir pas su que cette

dernière société avait aussi acquitté la location d'un avion privé (480 000 F) pour lui permettre d'effectuer l'aller-retour entre Paris et l'Angola en une journée.

Dans l'entourage de Mitterrand, décidément, les «conseils» se monnaient cher — mais pas seulement chez les socialistes, puisque Pasqua aurait aussi grenouillé autour de cette affaire de ventes d'armes.

Tous ces gens, proches du pouvoir, ont plus le sens de leurs intérêts personnels que celui du service public, et s'enrichir sur le dos d'un des pays les plus pauvres de la planète en faisant le trafic d'engins de mort ne leur pose pas le moindre cas de conscience ; pourvu évidemment qu'ils touchent leur commission.

Marianne LAMIRAL

Prix de l'essence : Super Fabius va sans doute frapper

Selon la Fédération française des combustibles et des carburants, le prix de l'essence pourrait être revu à la hausse, dès le 21 mars, c'est-à-dire au lendemain du deuxième tour des élections municipales. Hasard ? Le prix du fioul domestique augmenterait de 9 centimes par litre, celui du gazole de 7,8 centimes, le sans-plomb de 7,9 centimes et le super de 7,2 centimes.

Cette hausse serait due non pas à la hausse des cours sur le marché ni même à une décision des trusts pétroliers, mais au choix du gouvernement d'augmenter la taxe qui permet à l'État de pomper l'argent dans la poche des usagers, la fameuse TIPP (Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers). Le gouvernement avait en effet décidé, lors de la dernière flambée des prix des carburants de l'automne dernier, et face à la grogne qui commençait à monter, que cette taxe devien-

drait flottante, c'est-à-dire qu'il se laissait la possibilité d'agir sur son taux, alors qu'auparavant elle était fixée chaque année, pour douze mois. De cette façon, les ministres ont pu peser un tout petit peu à la baisse sur les prix à la pompe. Mais ce petit cadeau, qui disons-le en passant, laissait quasiment intact les profits fabuleux des compagnies pétrolières, n'était que provisoire. On risque de le constater bientôt.

Fabius se vante d'avoir fait baisser les impôts. Pour les riches, il a raison, et de quoi en être fier. Pour les travailleurs et la population laborieuse, c'est faux. C'est même le contraire. La preuve en est cette taxe sur les produits pétroliers, qui comme tous les impôts indirects, frappe proportionnellement plus les catégories défavorisées que les milieux aisés et riches.

J.-P.V.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 83 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmielewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 14000 exemplaires. Composition : [EJ Associes]. Impression : Roto de l'île de France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 142166. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :
 PRÉNOM :
 ADRESSE :
 CODE POSTAL et VILLE :
 COMPLÈMENT D'ADRESSE :
 Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :
 (rayer la mention inutile).
 Ci-joint la somme de :
 Règlement :
 - par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
 - par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Éditorial des bulletins
d'entreprise du 12 mars 2001

APRÈS LE PREMIER TOUR DES MUNICIPALES

■ Lutte Ouvrière, en présentant dans ces élections municipales 129 listes dans 109 villes, a pu s'adresser à 5 millions d'électeurs. Cela ne représente que 13 % de l'électorat et les résultats de nos listes, rapportés à la totalité de l'électorat, sont par là même modestes.

Cela dit, 5 millions d'électeurs, cela représente quand même un sondage grande nature. Et, dans la quasi-totalité des villes où nous nous sommes présentés, et en particulier dans les villes à forte population ouvrière, nos résultats ont doublé, voire triplé par rapport aux élections municipales précédentes, et sont en augmentation par rapport à nos suffrages toutes élections confondues.

Dans la majorité des villes où nous nous sommes présentés, les listes Lutte Ouvrière dépassent les 5 % des électeurs et, dans un certain nombre d'entre elles, les 10 %. Et nos scores les plus élevés sont atteints dans les quartiers populaires ou dans ces cités HLM où le chômage reste important et où on ne parvient pas à sortir de la pauvreté, même lorsqu'on a trouvé un travail précaire et mal payé. Nos résultats reflètent la déception d'une partie importante de la classe ouvrière envers la politique du gouvernement qui se dit de gauche.

Les électeurs qui ont voté pour les listes Lutte Ouvrière ont évidemment voté contre les listes de droite et d'extrême droite. Mais, en même temps, ils ont refusé de voter pour la

gauche gouvernementale. Ils ont voulu montrer par leurs votes qu'ils ne se reconnaissent pas dans cette gauche gouvernementale qui favorise les couches les plus riches de la population, pendant qu'une partie du monde du travail est maintenue dans la pauvreté. Un gouvernement prétendument de gauche qui déverse des centaines de milliards de subventions, de dégrèvements fiscaux et d'allègements de cotisations sociales aux entreprises pendant qu'on ferme des hôpitaux, qu'on diminue les remboursements de Sécurité sociale et qu'on privatise des services publics. Un gouvernement qui se prétend de gauche mais qui n'a rien fait, depuis trois ans qu'il est au pouvoir, pour aider un tant soit peu les travailleurs face au grand patronat et à ses attaques contre les travailleurs. Il laisse les grandes entreprises licencier même lorsqu'elles font des profits fabuleux. Il laisse le patronat s'attaquer à la retraite à 60 ans.

Les candidats de Lutte Ouvrière se sont faits les porte-parole des millions de travailleurs en bas de l'échelle sociale, victimes principales de la politique gouvernementale en faveur des riches. De ceux qui, malgré les vantardises du gouvernement sur la baisse du chômage, ne trouvent qu'un travail en intérim ou à temps partiel non souhaité et dont la généralisation fait que 14 % de la population laborieuse doivent vivre avec moins de 4 200 F par mois et que l'offensive patronale et la politique

gouvernementale contribuent à marginaliser, à enfermer dans des ghettos sociaux.

Eh bien, ce sont ceux-là qui se sont exprimés sur nos listes. Et ils s'exprimeront de plus en plus dans l'avenir car ils se rendront de plus en plus compte que ce gouvernement n'est en rien le leur.

La progression des résultats des autres listes d'extrême gauche confirme ce rejet de la politique gouvernementale.

Bien que nous ayons multiplié par quatre nos conseillers municipaux, leur nombre reste faible. Mais, dans les villes où ils ont obtenu le soutien d'une partie significative de la population laborieuse, avec l'aide de celles et ceux qui ont voté pour les élire, ils sauront mener une politique locale en faveur des exploités, en faisant pression sur la majorité municipale, quelle que soit sa couleur politique.

Dans les quelques villes où les électeurs ont voulu que nous nous maintenions au deuxième tour en nous accordant les plus de 10 % de votes nécessaires à cela, nous serons présents pour défendre la politique que nous avons défendue au premier tour.

Là où nous ne pourrons pas nous présenter au deuxième tour, nous n'appelons pas plus à voter pour la gauche gouvernementale que pour la droite antiouvrière. Les travailleurs ont été assez trompés depuis 1981.

Arlette Laguiller

CE QU'INDIQUE LE THERMOMÈTRE DES ÉLECTIONS

Dès le lendemain du premier tour des élections municipales, les états-majors des grands partis étaient plus préoccupés par les petites et grandes manœuvres pour préparer le deuxième tour que par les résultats du premier.

Ce sont en effet ces manœuvres qui détermineront, dans une large mesure, lesquels des partis de droite ou de gauche constitueront les majorités municipales et occuperont les mairies, et c'est de cela que se soucient les grands partis.

Le deuxième tour ne donne pourtant qu'une image caricaturale de l'opinion de l'électorat tant en raison des fusions diverses que parce qu'un des nombreux aspects antidémocratiques de la loi électorale écarte du deuxième tour les listes qui n'ont pas atteint le seuil fatidique de 10% des suffrages exprimés. Ce qui fait que les listes dites petites sont interdites d'élections. Tout au plus, celles qui ont obtenu plus de 5% des votes peuvent-elles se panacher avec les listes dites grandes. A condition, bien sûr, que ces « grandes » listes veuillent bien de ce panachage et, de toute façon, au prix d'une abdication politique, partielle ou totale, des petites listes.

Dans la réalité, seul le premier tour reflète, dans une certaine mesure, l'opinion de l'électorat. Dans une certaine mesure seulement car, pour l'appréciation globale des résultats électoraux, il ne faut pas oublier cet autre aspect antidémocratique de la loi électorale qui oblige à présenter des listes complètes, c'est-à-dire comptant entre 23 et 69 candidats dans les villes de plus de 3 500 habitants. Ce qui signifie qu'un courant politique peut être présent dans une commune sans pouvoir se présenter aux élections et

donc sans que la fraction de l'électorat qui se retrouve dans ses idées puisse s'exprimer.

UNE PARTIE IMPORTANTE DE LA CLASSE OUVRIÈRE ÉCARTÉE DES ÉLECTIONS

Tout cela, ce sont des limitations à l'expression de l'électorat. Mais l'électorat lui-même n'est pas l'ensemble de la population en âge de s'exprimer. Innovation, certes, cette année : dans ces élections municipales ont pu se présenter et voter les ressortissants des pays de l'Union européenne résidant en France. Mais, en revanche, les travailleurs immigrés, originaires du Maghreb, d'Afrique, de Turquie, etc. n'ont pas le droit de vote alors même que certains d'entre eux vivent, travaillent et paient leurs impôts ici depuis des années, voire des décennies.

Ce n'est pas seulement un des aspects antidémocratiques de la loi électorale en France, mais aussi un de ses aspects antiouvriers. Refuser le droit de vote aux travailleurs immigrés, c'est en effet priver du droit de vote une fraction importante de la classe ouvrière de ce pays, précisément sa fraction la plus exploitée, celle aussi qui subit le plus violemment l'offensive patronale.

A ceux qui sont ainsi écartés de l'électorat par la loi, il faut ajouter ceux des couches les plus déshéritées pour qui l'idée même de participer à des consultations électorales est hors de leurs préoccupations et qui ne se sont jamais inscrits sur les listes électorales ou qui,

dégoûtés de la politique, ont fini par ne plus participer à rien et par être rayés de ces listes.

De fait ou de droit, des millions de prolétaires ne font pas partie du corps électoral qui, du coup, vote traditionnellement plutôt à droite. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que, malgré le battage avant les municipales des « prévisionnistes » professionnels, dont le propre est en général de se tromper, la droite soit restée globalement majoritaire dans l'électorat (50,5% d'après les premiers chiffres, extrême droite comprise, contre 46,9% à l'ensemble gauche/extrême gauche, pour vague que puisse être la classification).

Quant à l'extrême droite, sa division entre FN et MNR l'a empêchée de se présenter dans d'aussi nombreux endroits qu'en 1995. Cela dit, le résultat des votes dans les villes où l'extrême droite s'est présentée montre que l'électorat d'extrême droite reste important. Lors des élections européennes, consécutives à la scission du Front national, cet électorat s'est en partie reporté sur les listes Pasqua-De Villiers, mais il n'a pas disparu.

LE DÉSARTE DU GOUVERNEMENT

L'échec ou les mauvais résultats de quelques-uns des ministres les plus en vue du gouvernement constituent un des aspects spectaculaires du désaveu du gouvernement. Une partie de l'électorat sur lequel comptait le Parti Socialiste ne s'est pas mobilisée pour permettre l'élection de ces messieurs-dames les ministres. Il y a eu aussi un déplacement des votes de l'électorat socialiste vers

les Verts, façon de voter pour le gouvernement mais pour une de ses composantes qui apparaît moins responsable des décisions prises.

Malgré tout, après trois ans au gouvernement, le Parti Socialiste peut estimer qu'il se tire d'affaire. Il est probable que la reprise, toute relative, a permis au Parti Socialiste de trouver dans la petite bourgeoisie de quoi compenser en partie ce qu'il a perdu dans les couches les plus exploitées et les plus défavorisées de la classe ouvrière.

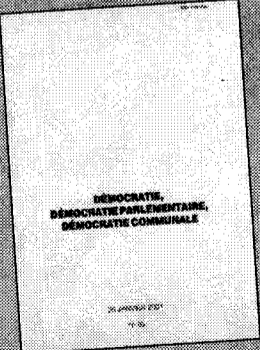
En faisant le choix de se présenter dans la majorité des villes et, contrairement aux Verts, sur des listes de « gauche plurielle », le Parti Communiste a fait par là-même le choix de ne pas même tenter de peser sur la politique du Parti Socialiste au gouvernement. La direction du Parti Communiste a justifié cet alignement derrière le Parti Socialiste, qui complète son alignement politique général dans le cadre du gouvernement, par le fait que cela lui permettrait de conserver ses maires et ses conseillers municipaux, voire accroître leur nombre. C'était de toute façon une attitude de démission politique. Mais tout laisse penser qu'en plus, même pour ce qui est du nombre de ses élus, le Parti Communiste risque d'être le grand perdant de l'affaire. Le refus de se présenter

en tant que tel a interdit au Parti Communiste de capitaliser sur ses propres listes, ne fût-ce que partiellement, le mécontentement montant du monde du travail contre la politique du gouvernement Jospin.

Un des faits marquants de ces élections est l'importance de l'abstention (Paris mis à part). Alors que les municipales passent pour être des élections parmi les plus populaires, entre le premier tour de 1995 et celui de 2001, le taux d'abstention est passé de 30,6% à 38,7%. Et, à première vue, c'est dans les villes ouvrières, et plus particulièrement dans les quartiers populaires et dans les cités HLM, que le taux d'abstention a été le plus fort. C'est une des expressions manifestes de la défiance de l'électorat populaire à l'égard des partis qui participent au gouvernement Jospin.

LES RÉSULTATS DE L'EXTRÊME GAUCHE

L'autre fait marquant de ces élections, et politiquement plus clair encore, est la poussée électorale de l'extrême gauche. Les trois organisations d'extrême gauche, Lutte Ouvrière, la Ligue Communiste révo-



LES BROCHURES DU CERCLE LÉON TROTSKY

Notre dernière brochure:
N° 89: Démocratie, démocratie parlementaire, démocratie communale.
(Exposé du Cercle Léon Trotsky du 26 janvier 2001)
 Prix: 10 F - Envoi contre 12 F en timbres par brochure.

MUNICIPALES

lutionnaire et le Parti des Travailleurs, sont certes intervenues autour d'axes politiques différents. Les listes présentées par le PT se sont défendues même, parfois avec passion, d'être d'extrême gauche. Cela a aussi été le cas de nombre de listes présentées ou soutenues par la LCR. Néanmoins, aux yeux de l'électorat, elles sont apparues comme critiques de la gauche gouvernementale. Et ce simple fait leur a permis de capitaliser les défiances à l'égard des grands partis politiques en général, et de ceux de la gauche gouvernementale en particulier. Certes, l'obligation antidémocratique de présenter des listes complètes a fait que l'extrême gauche, tous courants confondus, n'a pas pu être présente dans l'intégralité des villes, pas même dans celles, disons, de plus de 20 000 habitants. Néanmoins, que ces organisations se soient présentées seules, à deux ou à trois, la progression de l'électorat qui a voté pour elles est notable et, par endroits, avoisine ou dépasse les 15%. Ce qui signifie que le courant qui s'est manifesté lors de l'élection présidentielle de 1995 et qui s'est confirmé par la suite aussi bien aux régionales de 1998 qu'aux européennes de 1999, non seulement se maintient aux municipales mais s'accroît.

Pour ce qui concerne les résultats des listes de Lutte Ouvrière, nous en parlons par ailleurs (cf. notre éditorial et le tableau de nos résultats en pages centrales). Disons seulement que les listes de Lutte Ouvrière, dont l'axe électoral a été une critique claire et sans concession de la politique gouvernementale du point de vue des intérêts des travailleurs, réalisent dans nombre de villes, en par-

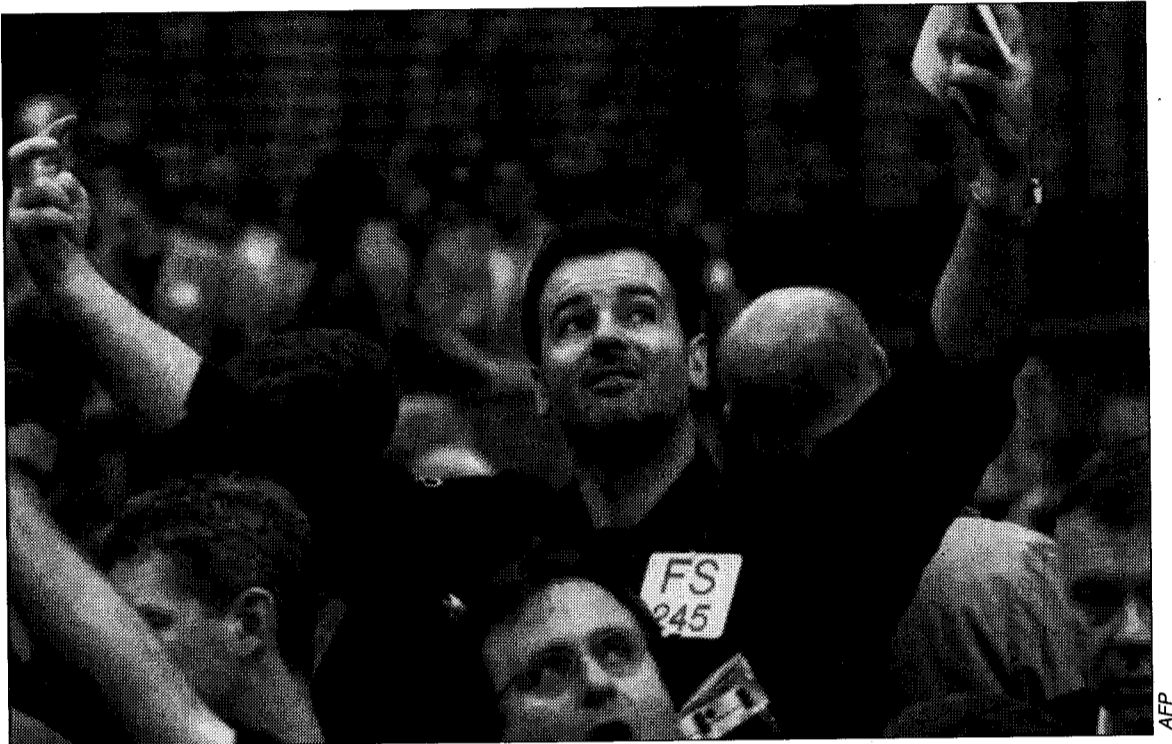
ticulier dans les villes ouvrières, un doublement, voire un triplement de leurs scores. Et le fait que nous ayons annoncé par avance qu'il n'était pas question pour nos listes de céder au chantage de la gauche gouvernementale et qu'il n'était pas question pour nous d'accepter la fusion de nos listes là où nous aurions dépassé les 5%, ni de les retirer là où nous pouvions rester en lice au deuxième tour, a été parfaitement compris par cette fraction de l'électorat populaire qui a voté pour nos listes. Comme a été compris le fait que nous ne voulions pas trafiquer les votes de nos électeurs en leur disant « vous avez voté pour nous au premier tour, votez donc PS ou PC au deuxième tour ».

Que cela nous ait permis de multiplier par plus de quatre le nombre de nos élus au premier tour peut apparaître anodin tant le nombre reste dérisoire du fait d'un système électoral où la représentation n'a qu'un rapport très lointain avec la proportionnalité (la trentaine d'élus que nous avons d'ores et déjà représentés à peine le dixième de ce à quoi la fraction de l'électorat qui a voté pour nous aurait droit si le scrutin était rigoureusement proportionnel). Mais la progression des votes est significative.

Et si le courant qui s'est exprimé sur nos listes se manifeste dans la période à venir ailleurs que sur le plan électoral, dans les entreprises, dans les quartiers populaires ou dans la rue, pour s'opposer aux agissements du grand patronat et pour contester l'action politique du gouvernement et de ses représentants locaux, cela pèsera sur la vie politique.

Georges KALDY

Économie en crise, « CROISSANCE » ET « RÉCESSION » DEVIENNENT INDISCERNABLES



NASDAQ? « Ancienne économie »? Ça monte? Ça descend? Tout finit par se ressembler beaucoup...

La semaine du 12 mars a commencé par des nouvelles de crise boursière internationale. Une crise qui s'ajoute à d'autres, puisque depuis quelques semaines les commentateurs financiers annoncent de jour en jour des baisses importantes du cours des actions. Depuis le début de l'année, l'indice CAC40 qui mesure le cours des 40 principales actions de la Bourse de Paris a perdu 17%. Bien sûr, ces commentateurs s'empressent d'ajouter que si les actions de grands groupes comme Vivendi, Alcatel ou France-Telecom, qui font par ailleurs des milliards de profits, affichent des baisses spectaculaires, c'est dû aux soubresauts des marchés boursiers américains - et pas à la santé toujours « bonne » de l'économie française.

Et sans doute y a-t-il une part de vrai dans ces explications. Le Nasdaq, par exemple, l'indice des valeurs américaines de haute technologie, qui a entraîné les marchés boursiers du monde entier dans une hausse spectaculaire depuis la fin 1998, est revenu à son niveau de décembre 1998 après une hausse de plus de 300%. Et les valeurs technologiques ne sont pas les seules touchées puisque le Standard & Poor, un indice beaucoup plus large regroupant les actions de 500 grandes entreprises américaines de tous les secteurs, a suivi la même trajectoire, retombant aujourd'hui aussi à son niveau de décembre 1998.

Mais le fait que les marchés boursiers américains tirent à la baisse les marchés du monde entier après les avoir tirés à la hausse n'explique pas leurs propres soubresauts. Et d'ailleurs il n'y a qu'à voir

l'air marri des « experts » contraints de reconnaître que les déboires boursiers américains pourraient entraîner le reste de l'économie mondiale dans une récession, pour mesurer à quel point leurs explications n'expliquent rien, parce qu'ils naviguent dans le noir.

Car il y a encore quelques mois, c'était ces mêmes « experts » qui chantaient les louanges de la « croissance » économique « sans précédent » des USA et de la « nouvelle économie », comme ils disaient, et annonçaient un avenir radieux pour l'économie capitaliste. Aujourd'hui les voilà donc obligés de déchanter.

C'est que, quoiqu'en disent ces « experts » tous chantres dévoués du marché, l'économie capitaliste n'a cessé d'être en crise depuis des décennies. Cette crise peut être plus ou moins visible (au moins dans les pays riches, car dans les pays pauvres elle l'est en permanence), mais elle est toujours présente.

Depuis quinze ans, l'économie mondiale n'a fait qu'aller de crise en crise - du crash de 1987 à la crise financière et boursière japonaise de 1990, puis à la banqueroute spectaculaire du Mexique en 1994 et à la crise financière du sud-est asiatique en 1997, aussitôt suivie des contre-coups de la banqueroute russe de 1998. Chaque fois l'activité spéculative des capitalistes des pays riches fut le facteur déclenchant de ces crises. Mais chaque fois ceux-ci s'en sont tirés, avec d'autant moins de casse que leurs Etats - en prélevant le nécessaire sur les populations laborieuses - ont fait ce qu'il fallait pour payer la note à leur place. Et chaque fois, c'est ce qui a permis à la machine capitaliste de redémarrer.

Bien sûr, si ces crises et ces mouvements spéculatifs qui agitent les marchés boursiers du monde entier n'avaient d'autres conséquences que de permettre aux capitalistes de se délester les uns les

autres de leur argent, nul ne s'en soucierait. Mais à chaque soubresaut, l'économie réelle, celle qui fait vivre les hommes et les femmes qui créent des richesses ayant une utilité sociale (contrairement aux coupons des actionnaires), s'en trouve ébranlée par un bout ou par un autre.

Pendant que les « experts » célébraient chacun des redémarrages économiques du passé comme le début d'une nouvelle ère de prospérité et de développement pour le système, les cadavres laissés par la crise précédente restaient sur le carreau. Qui se souciait, pendant la période de hausse astronomique du Nasdaq, du sort des millions de travailleurs du sud-est asiatique dont les emplois furent effacés par la tornade financière de 1997-1998 et jamais remplacés, et qui croupissaient toujours dans la misère? On a eu beau parler dans la presse de « reprise spectaculaire » en Corée, on oubliait de préciser que c'était au prix d'une aggravation non moins spectaculaire du chômage et des conditions d'exploitation imposées à la classe ouvrière par les matraques électriques de la soldatesque.

Tout comme on peut également voir aujourd'hui des pays comme l'Argentine ou la Turquie sombrer dans une récession qui promet d'être dramatique pour la population pauvre de ces pays - et cela bien avant que le ralentissement de l'économie mondiale en soit à écorner les profits des grandes entreprises des pays riches.

C'est qu'il y a finalement, au fond, de moins en moins de différence entre récession et croissance dans ce système capitaliste en crise, parce qu'il est de moins en moins capable de satisfaire aux besoins de l'humanité - en-dehors des appétits de l'infime minorité de profiteurs qui possèdent tout. Et c'est bien pourquoi il faut le renverser.

François ROULEAU

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

DU BON USAGE DES RÉSULTATS ÉLECTORAUX DE L'EXTRÊME GAUCHE

L'extrême gauche a donc marqué quelques nouveaux points sur le plan électoral. Elle a confirmé et même quelque peu amplifié les résultats qu'elle a obtenus au fil des présidentielles de 1995, régionales de 1998, européennes de 1999.

Pour tous ceux qui se situent dans le camp des travailleurs c'est le fait important. Il traduit la méfiance grandissante d'une bonne partie des classes populaires vis-à-vis de la gauche plurielle et gouvernementale, PCF compris. La méthode Coué employée par cette gauche avant les élections, annonçant l'arrivée d'une vague rose, n'a rien changé à la décision de nombre d'électeurs d'exprimer cette défiance soit en s'abstenant, soit, mieux, en votant pour les listes LO, LCR ou PT. (Même si ce dernier, depuis longtemps, ne veut plus avoir affaire avec les autres organisations d'extrême gauche, c'est pourtant à ce camp qu'il appartient. Et d'abord aux yeux des travailleurs qui lui apportent leurs suffrages. La preuve c'est que là où il se présente seul il lui arrive de drainer les voix et de faire des scores comparables à ceux de LO et de la LCR ailleurs.)

LO et la LCR sont allées à ces élections chacune de leur côté. Pour de bonnes et de mauvaises raisons, nous avons eu l'occasion de le dire dans ces colonnes à l'époque. En présentant 90 listes, sans doute pas si différentes dans leur composition que celles de LO, en réalisant des scores tout à fait comparables (même si de cela nous n'avons pas encore une analyse « fine »), la LCR a montré que LO avait tort de classer *a priori* les gens, associatifs ou autres, que la LCR proposait de ramener sur d'éventuelles listes communes, dans la catégorie des réformistes proches de la gauche plurielle et non de l'extrême gauche révolutionnaire.

La LCR, elle, se proposait de faire voter pour cette gauche plurielle, voire d'intégrer les listes de celle-ci au deuxième tour (ce fut la principale raison de la rupture entre les deux organisations, bien que nous ne sachions toujours pas si la LCR va effectivement le faire ; mais nous savons déjà en revanche que nombre de ses militants sont en désaccord avec une telle politique). La LCR peut enregistrer aujourd'hui que le fait de dire d'avance, sans ambiguïté, que LO n'appellera en aucun cas à voter pour des partis qui soutiennent un gouvernement anti-ouvrier, n'empêche nullement des travailleurs de lui apporter leurs suffrages. Bien plus, elle peut noter que pour figurer au deuxième tour et avoir les élus auxquels, c'est vrai, une bonne règle démocratique devrait donner droit en fonction du pourcentage d'électeurs, il aurait été finalement sans doute mieux de repousser toute idée de se glisser sur les listes de la gauche et de choisir l'alliance avec LO. La preuve, dans un certain nombre d'endroits le total des votes des deux organisations dépasse les 10% qui auraient été nécessaires pour se maintenir au deuxième tour, y compris là où la LCR seule n'atteint pas forcément les 5%... lui permettant de négocier une petite place sur les listes de la gauche.

Jacques MORAND

Convergences Révolutionnaires numéro 14 (mars-avril) :

Dans ce numéro, un dossier sur les méfaits de la domination de la France sur l'Afrique ; le point sur l'offensive patronale contre les retraites ; les perspectives de l'extrême gauche après les municipales ; correspondances d'entreprises : Danone, Renault, la Poste, tramontots rouennais.

Pour se procurer ce numéro, 10 F. écrire à Lutte Ouvrière, pour la fraction.
Abonnement : un an 60 F. de soutien 100 F.

Leur société



Des manifestants bloquant un train de patrons se rendant au rassemblement du MEDEF sur les 35 heures. (4 septembre 1999).

EMBROUILLE DES 35 HEURES ET MENACES SUR LA SÉCU

La loi Aubry sur les 35 heures prévoit une indemnisation en faveur des employeurs. Rien que cela est déjà un scandale : les patrons sont les principaux bénéficiaires de cette loi qui leur permet d'étendre la flexibilité selon leur bon vouloir, il n'y avait nul besoin, en plus, de les payer pour cela.

Cependant le montant de cette indemnisation n'avait même pas été correctement évalué et son financement pas véritablement prévu.

En principe un fonds spécial, baptisé Forec, était censé payer les patrons après avoir reçu des financements divers (écotaxe, contribution sociale sur les bénéfices, tabacs et alcools, etc.). Mais les choses se sont passées différemment. L'écotaxe, par exemple, a été sabrée. Et en fin de compte on a « découvert », pour l'année 2000, que le Forec n'a reçu que 59 milliards de francs alors qu'il « doit » verser aux patrons 72 milliards. Il lui manque donc 13 milliards. L'Etat s'est alors tourné vers la Sécurité sociale pour combler le trou. Autrement dit, pour financer une mesure qui sert avant tout aux employeurs, ce sont les salariés, par l'intermédiaire de leurs cotisations, qui sont en train de payer !

Mais les choses ne s'arrêtent pas là : pour l'année à venir, le Forec ne ramasserait que 80 milliards, alors que les versements aux patrons sont évalués à 95 milliards. Cette fois l'Etat envisage de faire appel de manière régulière et habituelle à la Sécu. Il est même question de supprimer le Forec (qui n'est d'ailleurs

pas véritablement officialisé), de tout verser à la Sécurité sociale, quitte pour elle à subventionner ensuite les patrons... quel que soit le déficit de l'opération. Ainsi après le « trou de la Sécu », voilà qu'arrive le « trou des 35 heures ».

En réalité, en ce moment il n'y a plus de « trou de la Sécu », il y a même un petit bénéfice. Cela tient au fait que la Sécurité sociale rembourse beaucoup moins les soins et les médicaments qu'avant, et que la baisse du chômage a permis une petite remontée des cotisations. L'ensemble des organismes sociaux (Sécu, Unedic, caisses de retraites complémentaires) ont dégagé un surplus de 54 milliards pour l'an 2000 (dont 4 milliards pour la Sécu). Eh bien, l'Etat lorgne avec gourmandise sur ces sommes et envisage de les utiliser pour financer les 35 heures.

Pour le moment le gouvernement n'a rien décidé, on en est au stade des « projets », et tous les syndicats se sont prononcés contre le financement des mesures Aubry par la Sécu. Le gouvernement laisse passer les élections, et c'est en mai qu'il devrait officiellement annoncer ses intentions, lors de la réunion de la commission des comptes de la Sécurité sociale.

En tout cas la menace est claire, et il va sans doute falloir se battre contre cette nouvelle ponction sur la Sécurité sociale, c'est-à-dire sur les cotisations des travailleurs.

André VICTOR

22 mars, journée de la fonction publique

À QUAND UN VÉRITABLE MOUVEMENT CONTRE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE ET PATRONALE ?

Depuis un certain temps déjà, le 22 mars prochain avait été annoncé comme devant être une journée de manifestations et de débrayages pour les salaires et les effectifs, dans l'ensemble de la fonction publique. Certes, l'annonce avait été très discrète, peut-être pour ne pas troubler la période des élections municipales... Mais quoi qu'il en soit, cette journée du 22 mars vient d'être confirmée par les sept fédérations syndicales des fonctionnaires et devrait être un succès.

Les raisons de débrayer et de manifester ne manquent certainement pas : les salaires des fonctionnaires sont bloqués depuis des années et la mise en place des 35 heures, qui devraient être effectives dans toute la fonction publique au 1er janvier de l'année prochaine, apparaît plus comme une menace de dégradation nouvelle des conditions de travail que comme autre chose.

Tous les salariés de la fonction publique, fonctionnaires et assimilés, sont trop souvent désignés à l'opinion publique par la presse comme étant des privilégiés, bénéficiant en particulier de la garantie de l'emploi et de systèmes de retraite avantageux, bien payés pour un travail tout compte fait peu fatigant. Ceux qui colportent de telles idées ne connaissent rien aux conditions de travail des membres du personnel hospitalier, des postiers, des travailleurs de l'équipement ou d'autres secteurs souvent assimilés aux fonctionnaires dans l'opinion comme les employés de la Sécurité sociale ou des Caisses d'allocation familiales ou les cheminots. Car tout comme dans le secteur privé, le gouvernement, comme les patrons,

ne raisonne qu'en terme de rentabilité et d'économies systématiques : pas d'embauches suffisantes, pas d'augmentations des salaires satisfaisantes, pas d'équipements corrects et conséquents pour les établissements scolaires, les hôpitaux, les services administratifs, les chemins de fer, EDF et Gaz de France, dont les employés viennent de manifester, le 6 mars, contre les menaces que font peser sur eux les projets de contrats de groupes et la réforme de leur statut, annoncée pour juin prochain.

Le mécontentement est général. C'est bien pourquoi l'appel lancé par l'ensemble des fédérations syndicales du secteur public pour le 22 mars prochain peut être largement suivi. Et plus les travailleurs seront nombreux à débrayer et à manifester, plus grandes seront leurs chances d'être entendus d'un gouvernement qui fait profession de surdité à l'égard des revendications des salariés.

A la SNCF en revanche, ce n'est pas le 22 mars mais le 29 que la direction de la CGT appelle les cheminots à se mobiliser pour les salaires, les effectifs et les retraites. Comme si les revendications



Lors de la manifestation de la fonction publique du 18 janvier 2001.

n'étaient pas les mêmes ! Alors que les problèmes s'accroissent à la SNCF, que des accidents dus à une recherche de la rentabilité maximum se multiplient, alors que les cheminots manifestent leur colère face au manque d'effectifs de façon répétée (et encore dernièrement, le 7 mars, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, par la grève), un mouvement vraiment unitaire aurait été utile et bienvenu pour tous les travailleurs du secteur public.

Ce n'est pas le cas, une fois de plus. Ce faisant, la direction de la CGT, comme les autres directions syndicales, défend bien mal les intérêts des salariés du

secteur public, fonctionnaires et autres. D'autant plus que, face aux attaques du patronat et aux menaces qu'il continue de faire peser sur les retraites, face au blocage des salaires, aux 35 heures utilisées pour imposer la flexibilité et la dégradation de l'horaire de travail, il apparaît indispensable de coordonner les luttes, d'organiser leur convergence, de préparer les conditions du rassemblement des forces de l'ensemble de la classe ouvrière, et non leur dispersion. L'heure serait non seulement à ce que les cheminots se retrouvent dans une même protestation, aux côtés de tous les travailleurs de la Fonction

publique, mais qu'y compris les travailleurs du privé soient appelés à se joindre à un mouvement unitaire.

Même si les directions syndicales n'en ont guère la volonté, c'est dans ce sens que les travailleurs du secteur public comme du secteur privé peuvent et doivent agir. Éprouvant le même mécontentement, partageant des revendications identiques en matière de salaires, de retraite, de conditions de travail et d'embauche, la classe ouvrière tout entière possède les moyens de la riposte qui fera échec aux patrons et aux gouvernants.

Lucienne PLAIN

Banques

BÉNÉFICES EN PLEIN BOOM!

A quelques jours d'intervalle, les présidents de la Société Générale, du Crédit Lyonnais et de BNP-Paribas viennent d'annoncer leurs résultats pour l'année 2000.

Les banquiers ne cachaient pas leur satisfaction devant la considérable augmentation des bénéfices.

Le résultat net de la Société Générale a progressé de 36% en un an, et frôle 18 milliards de francs. BNP-Paribas affiche un résultat net de 27 milliards de francs

(en hausse de 57%).

Quant au Crédit Lyonnais, il n'annonce « que » 4,6 milliards (soit + 27%). Mais ce chiffre est obtenu après la ponction de ce que le Crédit Lyonnais doit à l'Etat pour sa participation au coût du plan de sauvetage, au titre de l'année passée et jusqu'à 2005. En fait, avant cette ponction, le résultat net était de 6,3 milliards. Il a progressé en un an de 74%.

Le rendement des fonds propres, cher aux banquiers (ils appellent cela le ROE, de son nom anglais), a atteint 22,4% à la Société Générale. A ce rythme, la banque double son capital en moins de quatre ans ! Le ROE de la BNP est du même ordre (20,9%). Au Crédit Lyonnais, il est tout de même de 16,6%.

En fait, tous les chiffres

confirment que 2000 a été une année très profitable pour les banques. Rappelons que, pas plus tard qu'en janvier 2000, les banquiers justifiaient leurs attaques contre la convention collective, en prétextant qu'ils étaient pris à la gorge et ne pouvaient plus faire face aux charges, et surtout aux charges de personnel !

Ils ne se sont d'ailleurs pas privés de bloquer nos salaires, de réduire les effectifs et d'aggraver nos conditions de travail.

BNP-Paribas a supprimé 2 335 postes en un an. Au Crédit Lyonnais, la direction vient récemment d'annoncer qu'elle entendait supprimer encore des emplois, notamment dans les centres administratifs, et surtout dans les directions fonctionnelles.

A propos de celles-ci, le directeur général a précisé : « Elles n'ont pas connu une réduction proportionnelle à celle vécue par l'ensemble de la maison. Il faut désormais procéder à cet allègement ». Les menaces sont claires, d'autant que, de son côté, le PDG insiste aussi sur la nécessité de « réduire les coûts » (traduisez : réduire les effectifs).

Bref, les attaques passées contre le personnel ont largement contribué à augmenter les bénéfices. Ces attaques, les banquiers veulent les poursuivre.

Les patrons des banques joignent l'arrogance à l'opulence. Ils méritent de payer, et pour l'une et pour l'autre.

Correspondant LO

Les résultats de L

• aux élections municipales

Au cours du premier tour de ces élections municipales sentées par Lutte Ouvrière ont recueilli 120784 voix, ce frages exprimés correspondants.

Nous étions présents dans 109 villes différentes, comp

et Marseille le découpage en arrondissements ou secteurs nécessite de pr même ville.

Dans 62 de ces 109 villes, soit la majorité, nous avons réalisé un score de score a dépassé les 10% : Liévin (19,44%), Villeneuve-d'Ascq (12,24%), Laon (Clermont, dans l'Oise (14,08%), Colomiers (10,46%), La Chapelle Saint-Luc (10,76%).

A l'issue de ce scrutin, nous avons obtenu au total 31 élus. Sur ces 31, 12 Ces 31 élus l'ont été dans 22 villes différentes (15 départements): 10 en Il Maritimes, 2 dans le Cher, 1 en Haute-Garonne, 1 en Gironde, 1 dans la Loire le Loiret, 1 dans le Maine-et-Loire, 5 dans le Nord, 3 dans le Pas-de-Calais, 2

Enfin, nous sommes présents au second tour dans trois villes: La Chapelle Sin-le-Noble (Nord), puisque nous y avons dépassé les 10% des suffrages expri

Nous publions ci-après le détail de ces résultats, avec en comparaison nc ipales de 1995 dans les villes où une liste de Lutte Ouvrière était alors déjà j

Dpt	Communes	2001				1995			
		exp.	voix	%	élus	voix	%	élus	
02	Laon	8282	875	10,57					
06	Carros	4298	334	7,77	1				
10	La Chapelle-St-Luc	3769	505	13,40					
13	Arles	21 282	498	2,34					
13	Marseille 2 ^e sr	13 672	513	3,75					
13	Marseille 7 ^e sr	32 296	1 296	4,01					
13	Marseille 8 ^e sr	17 377	629	3,62					
14	Caen	33 734	822	2,44					
16	Angoulême	14 255	393	2,76		638	4,32		
18	Bourges	26 002	1 325	5,10	1	524	1,78		
18	Vierzon	12 196	873	7,16	1	670	5,19	1	
21	Chenôve	4 322	142	3,29					
21	Dijon	41 187	1 063	2,58		751	1,8		
21	Talant	4 497	234	5,20					
22	Saint-Brieuc	16 140	1 209	7,49		584	3,05		
25	Besançon	31 909	1 223	3,83					
25	Montbéliard	9 501	560	5,89		685	6,57	1	
25	Valentigney	4 263	296	6,94					
28	Chartres	10 885	692	6,36					
29	Brest	42 850	2 029	4,74					
31	Colomiers	11 840	1 238	10,46	1	474	3,82		
31	Cugnaux	5 899	422	7,15					
31	Toulouse	119 283	1 992	1,67	2	704	2,36		
33	Bordeaux	58 918	1 178	2		1 178	1,69		
33	Mérignac	19 806	1 188	6	1	629	2,73		
34	Montpellier	58 924	1 666	2,83					
35	Rennes	57 465	2 811	4,89		1 620	2,44		
37	Joué-lès-Tours	12 137	904	7,45		318	2,28		
37	Tours	39 635	1 038	2,62					
38	Grenoble	38 416	1 298	3,38		728	1,55		
39	Dole	9 835	420	4,27					
42	Saint-Chamond	12 523	706	5,64	1				
44	Nantes	84 107	4 650	5,53	1				
44	Saint-Nazaire	20 937	1 463	6,99	1	992	4,26		
45	Fleury-lès-Aubrais	7 117	646	9,08	1				
45	Orléans	29 765	1 338	4,50		607	1,76		
49	Angers	42 602	2 396	5,62		1 415	2,93		
49	Cholet	20 986	1 185	5,65					
49	Les Ponts-de-Cé	5 165	256	4,96					
49	Trélazé	4 181	268	6,41	1				
50	Cherbourg-Octeville	12 199	1 083	8,88					
51	Reims	47 389	2 530	5,34		1 259	2,52		
54	Nancy	25 645	1 156	4,51		665	2,51		
56	Lanester	9 528	452	4,74					
57	Metz	31 884	1 343	4,21					

Dpt	Communes	2001				1995			
		exp.	voix	%	élus	voix	%	élus	
58	Nevers	12 990	1 127	8,68		1 000	6,31	1	
59	Dunkerque	29 905	1 795	6		943	2,88		
59	Fourmies	5 302	442	8,34					
59	Lille seule	1 437		2,68					
	** Lomme								
	total Lille + Lomme	54 357	2 954	5,43					
59	Sin-Le-Noble	5 832	697	11,95					
59	Villeneuve-d'Ascq	18 997	2 325	12,24	3				
59	Wattrelos	14 828	1 279	8,63	2	603	3,43		
60	Beauvais	18 641	807	4,33					
60	Clermont	3 026	426	14,08	2				
60	Compiègne	12 735	541	4,25		611	4,56		
60	Creil	6 548	611	9,33		786	8,33		
60	Nogent-sur-Oise	5 830	470	8,06					
62	Calais	26 434	1 596	6,04					
62	Liévin	11 674	2 269	19,44	3				
63	Clermont-Ferrand	35 892	1 852	5,16		1 080	2,44		
65	Tarbes	15 240	566	3,71					
67	Strasbourg	65 982	1 835	2,78					
68	Colmar	21 290	824	3,87					
68	Guebwiller	4 243	271	6,39					
68	Mulhouse	25 484	1 375	5,40		496	1,42		
69	Lyon 1 ^{er}	7 809	237	3,03					
69	Lyon 5 ^e	15 781	475	3,01					
69	Lyon 7 ^e	15 980	525	3,29					
69	Lyon 8 ^e	17 598	756	4,30		651	3,33		
69	Lyon 9 ^e	11 513	428	3,72		440	3,35		
69	Oullins	7 196	450	6,25	1				
69	Saint-Fons	3 436	283	8,24					
69	Vaulx-en-Velin	6 584	396	6,01					
69	Vénissieux	12 274	527	4,29		454	3,08		
69	Villeurbanne	29 900	1 925	6,44					
71	Chalon-sur-Saône	15 909	666	4,19					
72	Le Mans	53 558	2 784	5,20					
76	Rouen	29 966	888	2,96		1 032	3,13		
76	Sotteville-lès-Rouen	10 992	667	6,07		576	4,5		
80	Amiens	40 263	1 427	3,54					
86	Châtelleraut	12 533	838	6,69					
86	Poitiers	24 020	1 281	5,33					
87	Limoges	47 397	1 772	3,74		1 461	2,55		
90	Belfort	13 325	621	4,66		576	3,36		

Dpt	Communes	exp.
RÉGION		
75	Paris 2e	5 685
75	Paris 3e	10 537
75	Paris 4e	10 025
75	Paris 5e	23 323
75	Paris 9e	17 440
75	Paris 10e	22 274
75	Paris 11e	40 423
75	Paris 12e	45 170
75	Paris 13e	52 745
75	Paris 14e	42 787
75	Paris 15e	73 335
75	Paris 17e	45 065
75	Paris 18e	46 881
75	Paris 19e	40 906
75	Paris 20e	47 818
78	Les Mureaux	7 195
91	Corbeil-Essonnes	10 603
91	Les Ulis	5 609
91	Vigneux	6 644
92	Clichy-La-Garenne	12 710
92	Colombes	20 645
92	Gennevilliers	8 596
93	Aubervilliers	10 291
93	Aulnay-sous-Bois	18 389
93	Drancy	15 542
93	La Courneuve	5 295
93	Le Pré-St-Gervais	3 696
93	Les Lilas	6 464
93	Livry-Gargan	11 877
93	Montreuil	20 326
93	Noisy-le-Sec	8 212
93	Pantin	10 231
93	Saint-Denis	14 071
93	Saint-Ouen	7 831
93	Villepinte	7 428
94	Arcueil	5 297
94	Créteil	20 466
94	Ivry-sur-Seine	11 931
94	Le Kremlin-Bicêtre	6 132
94	Maisons-Alfort	17 571
94	Thiais	7 930
94	Villeneuve-St-G.	7 101
95	Argenteuil	20 475
95	Ermont	8 791
ILE D		
97	Saint-Benoît	12 171
total	129	27641

du 11 mars, les 129 listes pré-

te tenu du fait qu'à Paris, Lyon

5% et plus, dont 8 villes où ce

ont des éluEs.

de-France, 1 dans les Alpes-
2 en Loire-Atlantique, 1 dans
dans l'Oise et 1 dans le Rhône.
Saint-Luc (Aube), Laon (Aisne),
nés et... qu'il y a un second tour.
s résultats aux élections muni-
présente.

2001			1995		
voix	%	élus	voix	%	élus
ILE-DE-FRANCE					
111	1,95				
251	2,38				
295	2,94				
380	1,63				
392	2,25				
501	2,25				
954	2,36		919	2,4	
1424	3,15				
1376	2,61		1156	2,3	
1079	2,52				
1200	1,64				
850	1,89				
1214	2,59		1033	2,31	
1314	3,21		1018	2,57	
1591	3,33		1154	2,36	
214	2,97				
318	3				
500	8,91	1	411	6,36	1
596	8,97		408	5,25	
589	4,63				
774	3,75				
483	5,62	1	300	2,83	
627	6,09		330	2,32	
854	4,64				
1214	7,81	2			
570	10,76	2			
286	7,74				
408	6,31		1059	15,63	2
502	4,23				
961	4,73		987	3,96	
519	6,32				
457	4,47		415	3,67	
848	6,03	1	577	3,32	
472	6,03				
302	4,07				
278	5,25		308	4,8	
1489	7,28	2			
645	5,40		623	4,39	
290	4,73				
761	4,33				
540	6,81	1			
224	3,15				
1155	5,64		594	2,12	
377	4,29				
LA RÉUNION					
453	3,72				
120784	4,37	31	39879	2,81	6



Lutte Ouvrière était également présente dans les élections cantonales de dimanche 11 mars, dans 109 cantons (et non 108, comme nous l'avons indiqué la semaine dernière), répartis sur 45 départements. Nos candidats recueillent dans ces cantonales des résultats comparables – et même un peu supérieurs – à ceux des municipales puisque nous obtenons globalement 5,01% des voix, sur l'ensemble de ces cantons, par rapport aux suffrages exprimés. Et, dans 45 de ces cantons, nous obtenons plus de 5% des voix. Nous publions ci-après les résultats obtenus par les candidats de Lutte Ouvrière.

Dpt	Cantons	Exp.	voix	%
2	Laon Sud	9353	510	5,45
2	Neuilly-Saint-Front	4320	308	7,13
10	Troyes 4	5518	450	8,16
18	Bourges 1	3266	174	5,33
18	Bourges 2	4257	160	3,76
18	Bourges 3	7990	315	3,94
21	Chenôve	9320	265	2,84
22	Ploufragan	10370	524	5,05
22	Saint-Brieuc Nord	4897	232	4,74
22	Saint-Brieuc Sud	5225	255	4,88
25	Besançon Nord-Est	6570	285	4,34
25	Besançon Planoise	3930	204	5,19
25	Valentigney	7694	458	5,95
28	Chartres Sud-Est	7414	482	6,50
29	Brest Bellevue	3892	204	5,24
31	Toulouse 1	18150	380	4,66
31	Toulouse 2	7643	214	2,80
31	Villemur-sur-Tarn	4526	128	2,83
33	Bordeaux 1	5300	214	4,04
33	Bordeaux 7	3243	77	2,37
33	Mérignac 1	11031	498	4,51
35	Rennes Brequigny	4164	271	6,51
35	Rennes Nord-Est	5168	271	5,24
35	Rennes Nord-Ouest	8569	349	4,07
37	Joué-lès-Tours Nord	6291	310	4,93
37	Saint-Pierre-des-Corps	5439	271	4,98
37	Tours Val-du-Cher	5462	141	2,58
38	Grenoble 5	6764	277	4,10
39	Dole Sud-Ouest	7042	360	5,11
41	Blois 5	4622	309	6,69
44	Nantes 8	7610	435	5,72
44	Saint-Nazaire Centre	6914	381	5,51
45	Orléans-St-Marc-Argonne	3994	191	4,78
45	Orléans-La Source	4213	287	6,81
49	Angers Est	10539	450	4,27
49	Angers Nord-Ouest	7920	389	4,91
49	Cholet 3	10762	778	7,23
50	Tourlaville	10462	596	5,70
51	Reims 4	5147	247	4,80
51	Reims 5	4777	266	5,57
51	Reims 7	6512	254	3,90
57	Metz 4	6489	413	6,36
59	Lille Sud	7692	694	9,02
59	Trélon	11625	766	6,59
59	Villeneuve-d'Ascq Sud	9495	589	6,20
60	Beauvais Nord-Ouest	7668	303	3,95
60	Clermont	19725	1670	8,47
60	Compiègne	7585	465	6,13
60	Sud-Ouest			
60	Creil Sud	5211	389	7,46
63	Clermont-Ferrand Nord	4544	200	4,40
63	Montferrand	2750	205	7,45
65	Tarbes	33057	139	4,55
66	Perpignan 5	3753	145	3,86
66	Perpignan 8	3921	139	3,55

Dpt	Cantons	Exp.	voix	%
67	Strasbourg 3	5865	188	3,21
67	Strasbourg 9	6305	192	3,05
68	Cernay	25835	1215	4,70
68	Colmar Sud	13875	765	5,51
68	Mulhouse Ouest	5668	347	6,12
69	Lyon II	7307	472	6,46
69	Lyon IV	11141	499	4,48
69	Lyon X	6306	381	6,04
69	Lyon XII	7988	461	5,77
71	Chalon-sur-Saône Ouest	7615	259	3,40
72	Le Mans-Nord Ville	8602	302	3,51
72	Le Mans-Ouest	6333	261	4,12
72	Le Mans-Sud Ouest	6170	298	4,83
72	Le Mans-Ville Est	5852	295	5,04
76	Dieppe-Ouest	8129	227	2,79
76	Le-Grand-Quevilly	9180	502	5,47
76	Rouen 1	5248	221	4,21
76	Rouen 3	3102	98	3,16
76	Sotheville-lès-Rouen Est	7602	449	5,91
78	Meulan	13892	622	4,48
86	Châtelleraut Nord	5728	376	6,56
86	Poitiers 2	6382	225	3,53
86	Poitiers 7	7277	350	4,81
87	Limoges Beauvay	2591	105	4,05
87	Limoges Centre	2122	78	3,68
87	Limoges Cité	2110	95	4,5
87	Limoges Condat	7640	375	4,91
87	Limoges Corgnac	3220	208	6,46
87	Limoges Grand Treuil	2742	143	5,22
87	Limoges Landouge	4842	222	4,58
90	Belfort Sud	2372	136	5,73
91	Corbeil Est	5372	143	2,66
91	Les Ulis	5608	265	4,73
92	Boulogne Sud	10630	414	3,89
92	Clichy	9724	451	4,64
92	Colombes Nord-Est	5665	254	4,48
92	Gennevilliers Sud	3933	169	4,30
93	Aubervilliers Ouest	4041	168	4,16
93	Aulnay-sous-Bois Sud	8025	282	3,51
93	Le Bourget	12381	512	4,14
93	Livry-Gargan	11449	591	5,16
93	Montreuil Est	6721	561	8,35
93	Montreuil Nord	6327	519	8,20
93	Noisy-le-Sec	8139	357	4,39
93	Pantin Est	5301	313	5,90
93	Saint-Denis Nord-Est	7762	634	8,17
93	Saint-Denis Sud	5571	332	5,96
94	Créteil Nord	6401	219	3,42
94	Le Kremlin-Bicêtre	8756	311	3,55
94	Thiais	7920	320	4,04
95	Argenteuil Est	8459	408	4,82
95	Cergy Nord	17328	631	3,64
95	Ermont	8714	375	4,30
ILE DE LA RÉUNION				
97	St-Denis 7	4150	93	2,24
97	St-Benoît	6258	291	4,65
total	109 cantons	763 471	38 267	5,01

Grande-Bretagne

BLAIR ET LES EXPLOITEURS DU RAIL

■ Moins de deux semaines après la collision qui avait fait 10 morts, le 28 février, à Selby, un nouvel accident ferroviaire a fait scandale en Grande-Bretagne, le 12 mars.

Cette fois-ci, heureusement, il n'y a pas eu de morts, mais seulement 9 blessés. Seulement, cette collision entre deux trains appartenant à Connex, une filiale du groupe Vivendi, s'est produite à l'heure de pointe du matin dans la banlieue sud-est de Londres, à l'endroit même où une collision survenue à la même heure avait fait 49 morts en 1967. Le fait qu'il n'y ait pas eu de victimes cette fois-ci dans ces rames bondées de banlieusards tient uniquement à la vitesse limite de 32 km/h imposée sur ce tronçon de voie depuis quelques mois, du fait... de son mauvais état – sans d'ailleurs que des travaux y soient entrepris.

On ignore les causes de ce nouvel accident. Les dirigeants

de Connex ont immédiatement invoqué, bien sûr, la possibilité qu'un des conducteurs ait grillé un feu rouge. Ce n'est que lorsque des journalistes leur ont fait remarquer que rien ne serait arrivé si les rames avaient été équipées du système d'arrêt d'urgence recommandé au lendemain de la collision de Paddington, il y a un an et demi, qu'ils ont fait machine arrière.

D'autant que le jour même de cette collision paraissaient dans la presse des extraits d'un rapport très confidentiel concernant les conditions de travail dans les compagnies privées du rail.

On y trouve de multiples exemples de conducteurs se plaignant d'avoir à faire des rotations de 12 heures et parfois plus,

sans même avoir droit à une journée de repos complète le lendemain, ou encore de se voir imposer des roulements de plus de 50 heures sans repos. On y trouve également le cas d'ouvriers sous-traitants employés à la maintenance de la signalisation que l'on fait travailler jusqu'à 30 jours d'affilée sans interruption.

Deux chiffres contenus dans ce rapport en disent plus long que bien des exemples : sur la totalité des 95 accidents qualifiés de graves recensés au cours des six derniers mois, 37% étaient dus à une infraction des compagnies à leurs propres règlements de sécurité et 24% à la fatigue des cheminots concernés.

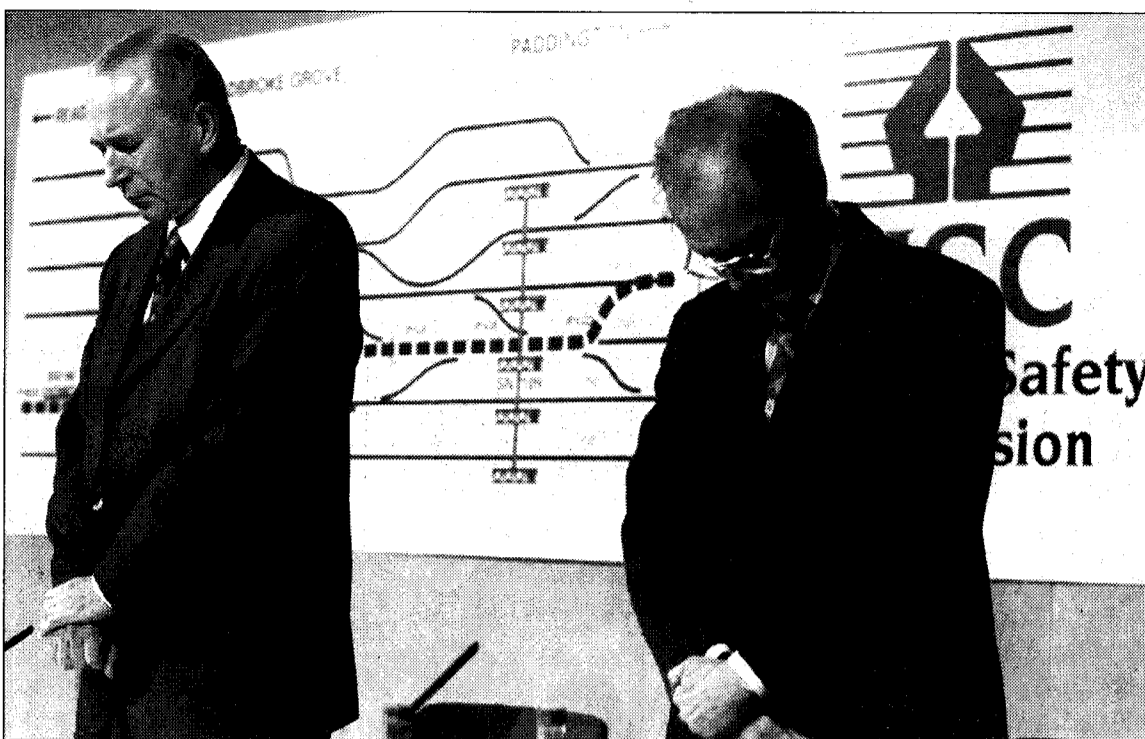
Ce rapport n'était bien sûr nullement destiné à être publié. Et

son origine en dit d'ailleurs long sur la politique du gouvernement Blair. Il émane en effet d'un organisme (le CIRAS) mis en place par Blair, au lendemain de la collision de Paddington, pour offrir la possibilité à des cheminots ou des passagers de faire connaître anonymement les faits scandaleux dont ils seraient témoins. A l'époque Blair avait présenté ce CIRAS comme l'instrument d'une « guerre impitoyable » contre les manquements à la sécurité des requins du rail. En réalité, il s'agissait de tout autre chose – en particulier d'éviter que cheminots et passagers se tournent vers les tribunaux pour traîner en justice les compagnies de chemins de fer et l'Etat (qui, en principe, les supervise), chose

qui commençait à se faire alors, malgré les risques de licenciement immédiat encourus par les cheminots qui s'y risquaient.

Depuis la mise en place du CIRAS, le silence radio a été total. Et ce n'est qu'aujourd'hui, grâce à une fuite, que l'on apprend l'existence de tels rapports, très détaillés, citant nominalement des compagnies et les manquements parfois franchement criminels dont elles se sont rendues coupables. Quant aux mesures que le fameux « régulateur » du rail, mis en place par Blair, a prises pour mettre fin à ces manquements, inutile de pondre un rapport dessus : il n'aurait qu'une seule page et elle serait blanche !

F.R.



Après la catastrophe de Paddington, l'inspecteur en chef des chemins de fer et le président de la Commission de santé et sécurité observent une minute de silence à la mémoire des victimes.

Belgique

NON AUX SUPPRESSIONS D'EMPLOIS D'USINOR!

■ Usinor, qui avait racheté en 1998 les entreprises sidérurgiques Cockerill et la Fafer à Charleroi et Cockerill à Liège, annonce maintenant sa fusion avec les sidérurgistes luxembourgeois Arbed et espagnol Aceralia. Ce groupe deviendrait la plus grosse firme sidérurgique mondiale.

Dans la foulée de l'annonce de cette fusion, comme une évidence naturelle, le PDG d'Usinor a annoncé plusieurs milliers de suppressions d'emplois. Il vise notamment la ligne chaude de Cockerill à Charleroi, où travaillent 1 500 personnes. Cette annonce de fusion et de réduction d'effectifs a fait monter les cours des actions d'Usinor de 12%!

Les travailleurs de Cockerill à

Charleroi sont d'autant plus choqués qu'on leur avait présenté Usinor en 1998 comme un sauveur qui allait amener des investissements dans des outils assez anciens et en partie délabrés. Le rachat par Usinor était présenté comme la solution pour maintenir l'activité sidérurgique à Charleroi, alors que la région connaît un taux de chômage qui dépasse les 30%. Les travailleurs

de l'usine voisine, Industeel, anciennement Fafer, sont eux aussi en colère. Depuis 1998 c'est une filiale d'Usinor, elle est spécialisée dans la fabrication de l'inox. C'était la seule usine sidérurgique en Belgique qui n'avait pas connu des suppressions d'emplois massifs et qui annonçait toujours des bénéfices. Mais après le rachat par Usinor l'ex-Fafer a commencé à afficher des déficits! Les travailleurs savent très bien, par la fatigue à la fin de la journée, que la production n'a pas baissé et que les expéditions de tôles n'ont pas diminué. En attendant, ce bilan soi-disant négatif a déjà servi de prétexte au renvoi des intérimaires et à la menace d'une suppression de 10

à 15% des emplois sur 1 200 environ actuellement.

Pour beaucoup de travailleurs de la sidérurgie, il est clair que dans cette fusion ce sont encore leurs intérêts qui vont être sacrifiés pour augmenter les profits et les revenus des actionnaires.

Mais les travailleurs sont aussi en colère contre leurs syndicats, qu'ils sentent plus pressés de rassurer les patrons que de mobiliser des travailleurs. A l'AG du 2 mars à Charleroi, aucune action n'a été annoncée. De plus, les orateurs syndicaux insistaient plus sur les différences entre les différents sites concernés que sur de possibles objectifs communs pour la lutte. Beaucoup des ouvriers présents sont partis de là le poing serré dans la poche.

Le jeudi 7 mars, une autre AG a eu lieu à Industeel. Les délégués syndicaux ont voulu temporiser, mais les travailleurs ont débrayé et sont allés eux-mêmes chercher ceux d'ex-Cockerill. Par cette initiative, ils ont imposé une première grève de 24 heures. Une autre journée de grève avec manifestation de travailleurs de Charleroi et de Liège est maintenant prévue pour jeudi 14 mars, pendant que les services publics vont manifester mercredi 13.

En effet, l'annonce de suppressions d'emplois dans la sidérurgie tombe à un moment où l'Etat belge prépare une restructuration en profondeur dans l'administration publique avec des suppressions d'emplois, où la Poste a prévu une réduction de 13 000 emplois, où Belgacom veut se débarrasser de 4 000 employés afin de trouver acheteur pour les 50% d'actions encore entre les mains de l'Etat, où Electrabel veut envoyer 2 200 travailleurs en prépension pour se préparer à la libéralisation du marché de l'électricité, où la Sabena supprime 800 emplois suite aux difficultés de la société suisse qui la dirige et où Continental, une firme qui produit des pneus pour camions, licencie 700 travailleurs.

Il y aurait donc nécessité de mettre sur pied une grande mobilisation de l'ensemble des travailleurs pour faire reculer et les patrons privés et l'Etat.

Mais comme les directions syndicales ne s'engagent pas dans cette direction, il faudra que l'initiative vienne des travailleurs eux-mêmes. Les travailleurs de la Fafer ont fait un premier pas dans cette direction. Il sera important de ne pas s'arrêter là.

Mexique

VERS LA RECONNAISSANCE DES REVENDICATIONS INDIENNES ?

Sept ans après le début de leur mouvement qui avait commencé dans l'Etat du Chiapas au début de l'année 1994, les militants de l'EZLN (Armée de libération nationale zapatiste) ont marché dimanche 11 mars dans la capitale du Mexique, Mexico, pour y faire entendre les revendications des populations indiennes, dont le porte-parole de l'EZLN, le sous-commandant Marcos, s'est fait le champion. La manifestation s'est déroulée de façon d'autant plus bon enfant que le nouveau président du Mexique, Vicente Fox, qui prétend en avoir fini avec la dictature sans partage du Parti Révolutionnaire Institutionnel, jouait plutôt la carte de la main tendue aux zapatistes.

UNE MARCHÉ DE 150 000 PERSONNES

Cette manifestation était l'aboutissement d'une marche qui a duré quinze jours à travers une partie du pays. Le cortège, évalué à 150 000 personnes, avait, en effet, attiré la sympathie et le soutien de différents groupes de contestataires, des écologistes, des militants anti-TVA, des groupes anti-mondialisation, des étudiants, des parents de détenus et bien d'autres.

Les militants de l'EZLN, venus sans armes, vont séjourner maintenant dans la capitale. Ils attendent en effet que les promesses faites par le nouveau président et concernant les populations indiennes soient tenues. Le Congrès mexicain doit en effet adopter un projet de loi, qui entérinerait de fait les accords sur les droits et la culture des Indiens signés à San Andrés et rompus en 1996, et qui donnerait un peu plus d'autonomie aux populations indiennes.

Une partie des parlementaires sont cependant réticents à adopter cette nouvelle loi, tandis que l'adoption renforcerait la position du président, qui a déjà fait quelques gestes d'apaisement en direction de la guérilla zapatiste. Il a libéré les trois quarts des militants de ce mouvement emprisonnés, retiré une



Les manifestants sont arrivés au centre de Mexico.

partie des troupes qui encerclent l'Etat du Chiapas et autorisé la marche. En contre-partie, Marcos, dans son discours aux manifestants, a adopté un ton modéré et conciliant.

Les deux parties pourraient rouvrir les négociations interrompues en 1996 et chercher une issue acceptable par les deux camps à la crise du Chiapas. Marcos, ex-étudiant de philosophie devenu partisan de la guérilla dans les années quatre-vingt, a déjà dit que, si tout se passe bien, il mettrait son passe-montagne au vestiaire pour se réinsérer dans la politique traditionnelle.

LES OBJECTIFS DE L'EZLN

Si la manifestation zapatiste a trouvé un grand écho auprès des habitants les plus pauvres, c'est évidemment parce que réclamer plus de démocratie, plus de justice, plus de dignité ne peut que séduire des millions de pauvres d'un pays qui en compte d'autant plus désormais qu'il parvient maintenant à classer deux dizaines de super-milliardaires au palmarès des riches de la planète.

Le surgissement de la lutte de l'EZLN au moment où une partie de l'opinion de gauche, en Amérique latine notamment, estimait qu'il n'y avait plus de place pour la guérilla ni même pour la lutte tout court, a pu redonner espoir à bien des gens

au Mexique et ailleurs. Cependant le mouvement «zapatiste» du Chiapas n'avait pas grand-chose à voir avec les guérillas des années soixante ou soixante-dix en Amérique latine (qui se sont révélées des impasses politiques et même le plus souvent le tombeau de toute une génération de militants sud-américains) et encore moins avec la révolution mexicaine de 1910 et les armées paysannes d'Emiliano Zapata et de Pancho Villa.

Le rêve de l'étudiant Marcos était peut-être de prendre les armes contre le régime du Parti Révolutionnaire Institutionnel. Mais, en pratique, il s'est orienté vers une guérilla plus médiatique que réelle dont le passe-montagne, les treillis et les armes de poing étaient les accessoires. Il s'agissait par ce moyen de faire connaître l'extrême misère des populations indiennes du Chiapas, et de placer l'Etat mexicain devant la nécessité de satisfaire au moins certaines revendications des populations indiennes.

Cela a réussi, au moins jusqu'à un certain point, mais de là à voir dans l'action du «sous-commandant Marcos» une répétition de la révolution mexicaine et de l'action des armées révolutionnaires de Zapata et Pancho Villa, comme a feint de le faire toute une partie de la presse mondiale, il y a de la marge, car entre le réformisme plus ou moins radical de l'EZLN et la lutte révolutionnaire de Zapata, il y a un monde.

CE QUE FUT LA RÉVOLUTION MEXICAINE DE 1910

Quand le vrai Zapata se lança dans la lutte armée, il y a quelque 90 ans, c'était bien une orientation révolutionnaire. Le régime mexicain de l'époque, celui de Porfirio Diaz, satisfaisait exclusivement les grands propriétaires et les classes riches, il s'agissait de le renverser par la force, non pas la force bien limitée d'un petit groupe de guérilleros agissant à la place des masses paysannes, mais celle des masses de paysans pauvres de régions entières insurgés contre la dictature, puis contre les successeurs de Diaz pas plus décidés que lui à réaliser le partage des terres et à satisfaire les revendications paysannes.

Les armées paysannes de Zapata dans l'Etat de Morelos et celles de Pancho Villa, au nord, firent trembler les possédants, d'autant plus que ces révolutionnaires-là ne se sentaient redevables que devant les paysans les plus humbles et pas devant les riches. Et c'est pourquoi ces derniers les firent finalement assassiner.

Bien sûr, pour consolider la victoire, pour parvenir à une véritable émancipation de tous les pauvres du Mexique, il aurait fallu que ces armées de paysans pauvres puissent s'allier avec la seule classe révolutionnaire des

villes, la classe ouvrière. Malheureusement, les dirigeants ouvriers mexicains du début du siècle étaient moins préoccupés par le succès de la révolution ouvrière et paysanne que par la recherche du général réactionnaire auquel ils allaient accorder leur soutien, créant ainsi les conditions originales d'installation d'un nouvel Etat au service de la bourgeoisie, et dont le Parti Révolutionnaire Institutionnel fut l'héritier unique, en régnant sur le Mexique pendant plus de soixante-dix ans.

Le mouvement mené par Marcos aura peut-être quelque résultat, au moins pour faire connaître la détresse d'une partie de la population pauvre indienne, et si c'est le cas tant mieux. Mais cela sera de toute façon insuffisant pour que les travailleurs, les paysans pauvres et les populations indiennes du Mexique échappent vraiment à la dictature de l'argent. Il faudrait pour cela une révolution radicale, plus profonde encore que la révolution mexicaine du début du siècle, qui mette en branle toutes les classes pauvres sous la direction de la classe ouvrière.

La préparer doit être la tâche de tous les militants révolutionnaires que compte la classe ouvrière au Mexique comme ailleurs, et de tous ceux qui souhaitent que la liesse et la joie des manifestants du dimanche 11 mars ne se transforment pas bientôt en démoralisation et en amertume.

Jacques FONTENOY

Château-Thierry - Aisne

Contre le plan Danone LES LU MAINTIENNENT LA PRESSION

Suite à la montée à Paris, le jeudi 1^{er} mars, au siège social de Danone des usines LU touchées par le plan de restructuration, nos camarades de Calais annonçaient une manifestation le 6 mars dans leur ville. Pour le département de l'Aisne, une manifestation avait été décidée pour le samedi 10 mars à 14 h 30 avec les usines de Jussy, Château-Thierry et Evry.

Nous nous sommes retrouvés à la passerelle de l'usine de Château-Thierry sur laquelle une très grande banderole «*Levons-nous tous contre Danone*» avait été accrochée. Rejoins par une partie de la population de la ville, c'est à environ 1 200 que nous nous sommes dirigés vers le centre-ville. Des caddies remplis de gâteaux sillonnaient le parcours et nous offrirent des gâteaux aux spectateurs tout en scandant bien fort: «*C'est Danone, c'est Danone qui licencie et c'est dégueulasse*», sans oublier «*Danone, Riboud, voleurs*». Les commerçants dans leur très grande majorité avaient apposé l'affiche «*Solidaire avec les salariés de Belin-LU*» sur leur vitrine. Nous avons parcouru la ville, bloqué le pont sur la Marne et à chacune de nos étapes nous avons pu constater que la population nous témoignait des marques de sympathie.

Arrivés à la mairie, il y eut plusieurs prises de parole. Un délégué

de l'usine de Château-Thierry donna le ton: «*Il est scandaleux et révoltant qu'une entreprise comme Danone annonce des bénéfices en constante augmentation, plus de 5 milliards pour l'année 2000, et s'apprete dans le même temps à supprimer 3 000 emplois dont 1 700 en France*». Ensuite, il a rappelé que les représentants du gouvernement qui avaient reçu les délégations le 1^{er} mars avaient manié la langue de bois en déclarant que le gouvernement resterait vigilant, pour reprendre: «*Mais vigilant sur quoi? Pas de réponse. Pourtant ils ont les moyens pour obliger Riboud à remballer son projet de restructuration. Dans un premier temps, en supprimant toutes les aides publiques comme par exemple les 120 millions que Danone aurait perçus pour le passage aux 35 heures ou bien en s'adressant au Conseil régional de l'Île-de-France pour qu'il ne verse pas à Danone les 10 millions de francs qui lui ont été votés pour la construction de son nouveau centre technique sur le plateau de Saclay. Et s'il s'obstine, ce destructeur d'emplois, le gouvernement pourrait l'obliger à prendre sur une partie de ses profits pour financer 3 000 emplois. Mais à Paris, jeudi 1^{er} mars, nous n'avons entendu que des paroles destinées à nous endormir. Mais nous sommes toujours là. Une fois de plus, nous nous retrouvons dans la rue pour bien montrer à Danone qu'il n'arrivera pas à nous jeter comme un emballage de*

gâteaux».

Le maire socialiste présent près du micro et qui attendait son tour pour s'adresser aux manifestants était visiblement mal à l'aise. Il le fut d'autant plus quand un délégué de l'usine d'Evry dit qu'il était entièrement d'accord avec son camarade de «*Château*» et qu'il faut que tous ceux qui aiment bien avoir des chômeurs dans leur yaourt (pour reprendre la nouvelle pub qui circule parmi les LU: «*Papa, Maman, y a des chômeurs dans mon yaourt!*») ont bien du souci à se faire. Et ce n'est pas pour rien qu'il a commencé son discours en demandant de faire la différence entre ceux qui mettent des chômeurs dans leur yaourt et les autres, sous-entendu: il ne faut pas confondre les dirigeants de Danone et le gouvernement. Alors que les manifestants avaient chaleureusement applaudi leurs camarades, on entendit de-ci de-là parmi eux «*trois voix de moins*», voire plus (on était à la veille du premier tour des élections municipales).

Mais il fut aussi annoncé que cette manifestation sera suivie d'une autre, parce qu'il faut continuer à se battre contre Danone. Une petite réunion a eu lieu et ce sera pour la fin mars, la date et le lieu sont encore à définir. L'annonce de cette nouvelle action a été fortement applaudie. En cortège, nous sommes retournés à la passerelle de l'usine en nous promettant de nous retrouver le plus tôt possible.

Correspondant LO

Échos des entreprises Extraits des bulletins Lutte Ouvrière

2,6 milliards réservés aux actionnaires

Les profits de Michelin : 2,6 milliards de francs pour l'année 2000. Largement de quoi payer les départs en préretraites, les augmentations de salaires, ainsi qu'une réelle réduction des horaires avec les embauches réellement nécessaires en compensation.

Un «*détail*», ces quelques milliards, curieusement oubliés dans la propagande de Michelin en vue du référendum.

Rappelons-le, son seul argu-

ment, c'est qu'il ne pouvait pas financer les préretraites et les embauches. Les profits, c'est pour les actionnaires. L'argent public pour payer les préretraites et les 35 heures, et la peau des ouvriers pour accroître encore la productivité et les bénéfices.

Non à cette logique de requins et de parasites!

Michelin - Joué-les-Tours.

Basse démagogie

Le dernier journal de la commune d'Antony aborde dans un article les problèmes d'attente de la ligne 196.

Il y est écrit que la RATP répond aux riverains mécontents qu'elle fera le maximum, mais que les problèmes actuels viennent de la mise en application de la réduction du temps de travail et de l'absentéisme des machinistes.

En clair, on nous désigne à la vindicte publique comme les responsables de la situation.

Or le manque d'effectif date de bien avant la RTT, et si la situation s'est encore aggravée aujourd'hui, c'est que la direction n'a pas anticipé les embauches.

Mais la RATP a le culot de nous faire porter le chapeau de sa politique.

Ce n'est pas ça qui va donner des bus en plus sur le 196...

RATP - Réseau Routier

Silence, les assurés devraient attendre et sans rechigner... svp!

Les retards sont chroniques. Si un assuré s'étonne de ne pas avoir été remboursé, les consignes sont de faire comme si c'était normal. Un délai moyen de 3 à 4 semaines est considéré en haut lieu comme «*satisfaisant*».

Si un assuré a l'impudence de solliciter un acompte, c'est même considéré comme une

demande extravagante!

Nos grands responsables peuvent, eux, sans doute attendre! Mais qu'ils considèrent ces délais comme raisonnables, lorsqu'il s'agit d'assurés normaux, illustre tout à fait leur mépris.

Sécurité sociale-Rennes.

Faiencerie de Vitry-le-François Marne

ODIEUSE AGRESSION CONTRE UNE MILITANTE OUVRIÈRE

Vendredi 2 mars, la dirigeante de Force Ouvrière à Sarreguemines Bâtiment (Faiencerie de Vitry-le-François), déléguée syndicale, élue au DP et au CE depuis des années, a été sauvagement agressée par un cadre de l'entreprise.

Alors qu'elle effectuait, depuis le matin, une tournée de délégation pour rendre compte du résultat des élections de représentants du personnel, dans un secteur, ce cadre a, en toute illégalité, voulu l'empêcher de parler aux ouvriers. Puis il l'a bousculée violemment à plusieurs reprises, poussée et enfin projetée en

arrière contre un chariot.

Cette travailleuse est maintenant en accident de travail pour au moins quinze jours. Elle a, depuis cette agression, le dos bloqué et ne peut pas rester debout. Une plainte a été déposée aussitôt.

Ce cadre était déjà connu pour avoir insulté, et même agressé, des ouvriers placés sous ses ordres. Mais s'il est détesté par la grande majorité des ouvriers, jusque-là il continuait à imposer sa terreur.

Il savait, comme la direction, que cette militante a une santé fragile, notre camarade avait été opérée gravement d'un poumon, il y a quelques années. De plus,

placée dans l'obligation depuis un an de porter des pièces très lourdes de 40 kg, elle avait depuis quelques semaines de graves problèmes de dos et venait juste de se rétablir, après un arrêt de travail.

Il s'agit donc d'un acharnement contre une militante qu'aucune menace, aucune pression n'a réussi à faire taire depuis des années. On a voulu se débarrasser de l'empêcheuse de tourner en rond. Derrière elle, non seulement on s'en prend à une militante syndicale, mais on veut bâillonner, terroriser les ouvriers de la Faiencerie.

Mais c'est le résultat inverse qui a été obtenu.

Dès l'agression connue, des témoignages de solidarité ont afflué de toutes parts. Un comité de soutien a été créé. Le journal local a fait un article en deuxième page. Notre camarade est passée sur le journal régional de France 3, a raconté son agression et dénoncé la condition des ouvriers dans l'usine. Les journalistes ont aussi filmé dans l'usine le lieu de son agression.

La CGT de l'Union locale a apporté son soutien. La CGT de l'usine a, elle aussi, appelé à un débrayage d'une demi-heure, vendredi 9 mars. 150 personnes ont débrayé, ce qui ne s'était pas vu depuis 22 ans dans cette

usine de 400 ouvriers.

Et puis plusieurs ouvriers, dont des témoins directs de l'agression, ont décidé de témoigner contre ce cadre. Comme l'a dit l'un d'entre eux devant un journaliste: «*J'ai décidé de dire la vérité. Ça suffit d'avoir peur*».

Les syndicats de l'ensemble de la ville appellent vendredi 16 mars à 18 heures à un meeting de soutien à notre camarade, à la Bourse du travail. Il faut que les responsables payent. Et la peur pourrait bien passer du côté de la direction.

Correspondant LO

Citroën Aulnay-sous-Bois
Seine-Saint-Denis

Contre le recours au travail temporaire

CONFÉRENCE DE PRESSE SUR LE PARKING DE L'USINE

Mardi 7 mars à 14 heures, au changement d'équipe, s'est tenue une conférence de presse sur le parking de l'usine Citroën d'Aulnay, la plus grande usine du département de Seine-Saint-Denis par le nombre de salariés. La CGT avait convoqué la presse pour exposer les pratiques, pour le moins abusives, en matière de recours aux entreprises de travail temporaire, un recours qui n'a plus rien de temporaire puisque certains contrats d'intérim sont régulièrement et illégalement renouvelés parfois pendant cinq ans pour un même travailleur. Huit travailleurs ont poursuivi aux Prud'hommes la direction de cette usine sur cet abus. Plusieurs de ces huit intérimaires étaient présents; et de nombreux ouvriers ont écouté les interventions et dénonciations.

Cette initiative, évidemment, n'était pas du goût de la direction, qui a fait pression pour qu'elle ne se tienne pas. Les journalistes n'étaient donc pas tous au rendez-vous: si des représentants de *l'Humanité*, de *l'AFP*, de *la Vie Ouvrière*, journal de la CGT, et de *Lutte Ouvrière* étaient présents, France 2 par exemple n'a pas pu venir: certains de ses journalistes s'étaient dits intéressés, mais ce jour-là la chaîne de télévision publique n'avait

pas, paraît-il, de caméra disponible. Il n'empêche que la conférence s'est tenue et quelques réalités ont pu être énoncées.

5 169 salariés travaillent sur le site d'Aulnay en contrat à durée indéterminée, dont 3 600 ouvriers. Il faut ajouter à ce chiffre 1 585 intérimaires, soit plus de 30% de l'effectif ouvrier. Ce pourcentage se retrouve dans les autres usines de production. C'est ainsi que le groupe PSA dont fait partie

Citroën maintient au total 15 000 travailleurs sous des contrats d'intérim.

De l'usine d'Aulnay, il sort chaque jour 1 723 voitures. Et au niveau du groupe PSA, pour l'année 2000, ce sont 2 815 700 véhicules qui ont été vendus, en hausse de 11,8% par rapport à l'année précédente. Grâce à cela, les résultats financiers se sont envolés: le bénéfice net est passé à 8,6 milliards de francs, en hausse de 80% par rapport à 1999. Et, comme le précise une publication du groupe, au cas où nous n'aurions pas tout compris, «le résultat net, c'est le résultat final, après prise en compte de toutes les charges, y compris l'impôt sur les sociétés».

De plus, les prévisions de production sont mirifiques: 3 millions de véhicules en 2001 et 3,5 millions de véhicules en 2004.

La CGT dénonce, dans ces conditions, le recours systématique à l'intérim. Les intérimaires à Aulnay étaient 540 en moyenne durant l'année 1995 avant de passer,

avec la mise en place de l'équipe de nuit, à 1 660 en 1999 et à 1 794 en 2000. A l'usine de Saint-Ouen, ils étaient 48 sur 435 ouvriers au total en octobre 1998. Et, en septembre 2000, il y avait 189 intérimaires sur un effectif total ouvrier de 679.

Plus que l'adaptation des effectifs à la production, ce recours systématique à l'intérim ressemble à une politique délibérée de la direction pour exercer une pression constante sur les travailleurs, tant au niveau des salaires qu'au niveau de l'acceptation de conditions de travail difficiles.

C'est ce qu'ont voulu dénoncer les huit intérimaires qui, après deux à cinq ans de contrats ininterrompus, ont décidé d'exiger la requalification de leur contrat d'intérim en contrat à durée indéterminée. L'audience du Conseil de prud'hommes de Bobigny a eu lieu le 16 novembre 2000 et le jugement sera rendu le 22 mars.

Voilà sous son vrai jour l'embellie de l'emploi tant vantée par les ministres: une augmentation importante de la précarité. En un an, en France, 1,78 million de personnes, dont 45% de moins de 25 ans, ont effectué au moins une mission d'intérim. Ces pratiques utilisées chez Citroën, et qui se répandent dans beaucoup d'autres entreprises, sont parfaitement inadmissibles.

LA REPRISE... DE LA PRÉCARITÉ

Selon les chiffres publiés par l'UNEDIC, l'emploi intérimaire concernait en janvier dernier 763 800 salariés, soit une hausse de 6,2% par rapport au mois de décembre et de 20,8% sur douze mois. L'UNEDIC précise d'ailleurs que trois quarts de ces emplois sont des emplois d'ouvriers.

Ces chiffres, éloquentes quant aux pratiques du patronat, ne reflètent pourtant qu'une partie de la réalité car ils ne prennent en compte ni les CDD (975 000 emplois, en hausse de 9,2% sur un an), ni les autres formes de contrats tels que les CES et les contrats d'apprentissage (747 000 emplois, en hausse de 3 à 8,8% selon le type de contrat).

Si l'augmentation des commandes oblige les patrons à recruter, ceux-ci ont de plus en plus recours au travail précaire, sous toutes ses formes et la plupart du temps mal payé. De l'industrie automobile à l'agro-alimentaire, en passant par le bâtiment, l'hôtellerie ou la grande distribution, il n'est pas rare que ces emplois représentent 20, 30, voire 50% des effectifs; une fraction importante de la main-d'œuvre qu'ils peuvent exploiter un jour et rejeter le lendemain, au gré de leurs besoins.

Ainsi, au-delà des propos satisfaits de Jospin et de ses ministres, si une partie des chômeurs retrouve du travail, ils ne sortent pas pour autant de la précarité, des bas revenus et pour beaucoup de la pauvreté.

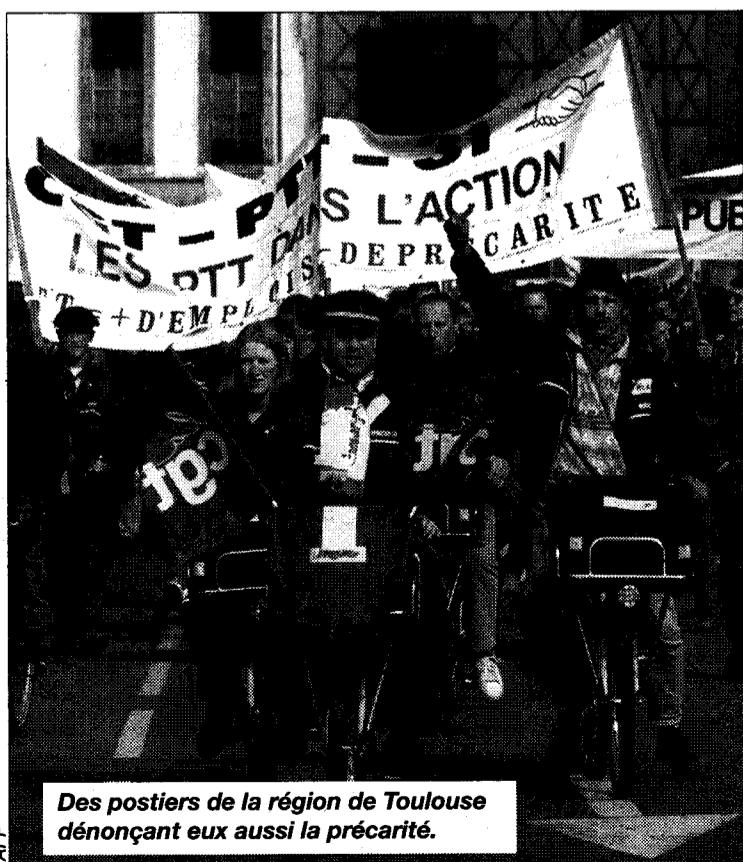
R. M.

Les chiffres du travail précaire calculés et commentés par L'INSEE

On peut trouver quelques chiffres sur la précarité dans le dernier recensement de l'INSEE. On peut lire notamment, dans la note de synthèse sur l'activité salariée de novembre 2000 de l'institut officiel des statistiques:

«Les autres formes particulières d'emplois précaires: titulaires de contrats à durée déterminée (CDD), intérimaires, stagiaires, emplois

jeunes... progressent fortement, pour représenter 12,1% de l'emploi total, après 7,7% en 1990. En particulier, le nombre d'intérimaires et celui des CDD augmentent vivement (+83% et +67% sur la période). Les données de l'enquête emploi montrent que cette augmentation est particulièrement marquée sur les dernières années, en liaison avec la reprise de l'emploi».



Des postiers de la région de Toulouse dénonçant eux aussi la précarité.

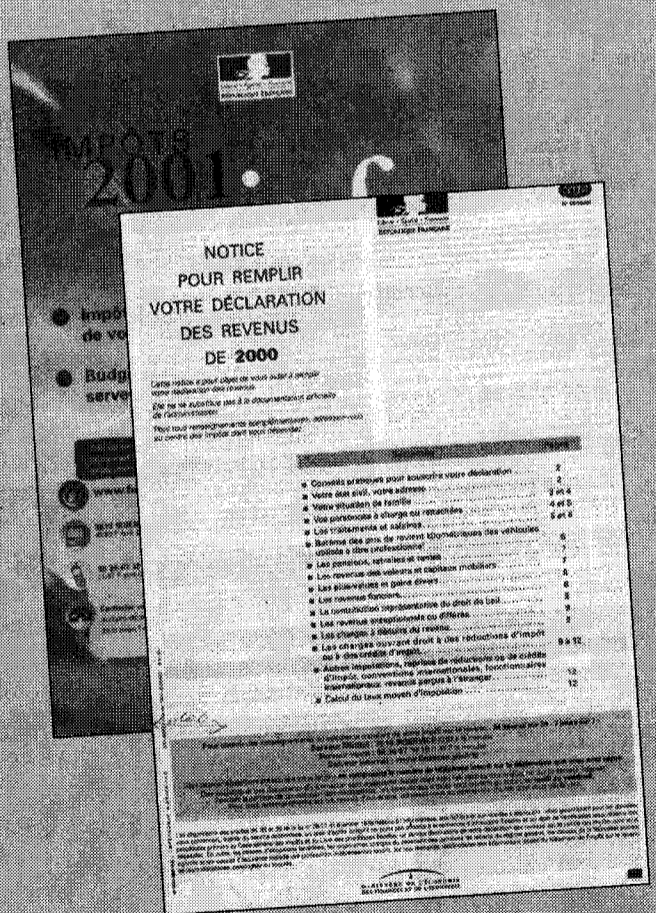
Impôts

LA PRIME POUR L'EMPLOI SERA DURE À TOUCHER

En réponse au refus d'accepter une diminution de la CSG sur les salaires, et plutôt que d'augmenter immédiatement le SMIC comme il lui était suggéré y compris au sein du PS, le gouvernement avait choisi d'accorder aux salariés ayant de faibles revenus une prime déductible des impôts ou, dans le cas de personnes non imposables, versée sous forme de chèque. C'était une façon de montrer qu'il n'acceptait aucune augmentation des salaires, même les plus bas. Et c'était une façon pour le gouvernement de montrer l'exemple, et en même temps de ne pas faire payer les patrons.

culer cette prime. Mais elle figure sous le titre peu évocateur de « Renseignements complémentaires sur les revenus d'activités ». Et la notice explicative qui accompagne la déclaration de revenus n'en dit mot : quand elle a été imprimée, il était trop tard pour la modifier.

Comme mesure sociale, même à retardement, cela n'est pas génial. La complication est telle que non seulement les bénéficiaires ne savent pas comment la revendiquer, mais que les employés des impôts eux-mêmes n'y comprennent rien. Selon la CGT, la majorité des déclarations reçues comporteraient des erreurs



L'impact de la mesure est encore diminué par le fait que cette prime ne peut intervenir qu'en fin d'année, avant le 15 septembre. Les revenus qui y donnent droit sont strictement définis, avec un plancher et un plafond qui varient selon la situation familiale. Cela complique les choses pour les éventuels ayants droit. Et pour couronner le tout, il est prévu, dans la déclaration d'impôts, une ligne où porter les éléments permettant à l'administration de cal-

culer cette prime. Mais elle figure sous le titre peu évocateur de « Renseignements complémentaires sur les revenus d'activités ». Et la notice explicative qui accompagne la déclaration de revenus n'en dit mot : quand elle a été imprimée, il était trop tard pour la modifier.

culer cette prime. Mais elle figure sous le titre peu évocateur de « Renseignements complémentaires sur les revenus d'activités ». Et la notice explicative qui accompagne la déclaration de revenus n'en dit mot : quand elle a été imprimée, il était trop tard pour la modifier.

Vincent GELAS

Drancy - Seine-Saint-Denis

Pour dire non aux licenciements LES OUVRIERS DE BOSCH BEAUVAIS ENVAHISSENT LE CCE

Judi 8 mars, les travailleurs de l'usine Bosch de Beauvais sont venus manifester à Drancy devant le siège de la division Bosch Systèmes de Freinage dont dépend leur usine. C'est là que se tenait la réunion du Comité central d'entreprise où la direction devait officiellement présenter son plan de licenciements : entre 300 et 400 emplois supprimés à Beauvais, sur une usine qui compte 800 travailleurs, dont 200 intérimaires.

Et le plan risque de ne pas s'arrêter là. Pour sa production des freins en France, dont la direction et les bureaux d'étude sont à Drancy, Bosch possède en plus de Beauvais quatre autres usines, à Angers, Moulins, Leviens et Pont-de-l'Arche, et le groupe a déjà annoncé qu'il envisageait en plus, dans un avenir proche, la fermeture de son usine d'Angers qui compte 700 salariés.

Que le gouvernement ne vienne pas dire, au nom de la liberté d'entreprise, qu'il n'y peut rien. C'est l'Etat lui-même qui a subventionné Bosch pour son usine de freins de Moulins. En toute connaissance de cause, la direction de Bosch a choisi de prévoir les licenciements à Beauvais et Angers, plutôt qu'à Moulins, afin de garder ces subventions. Voilà à quoi servent les subventions prétendument destinées à aider les patrons à créer des emplois dans les zones sinistrées. Les patrons n'ont qu'à courir d'une prime à une autre en déplaçant les sinistres.

Et le groupe Bosch se porte bien. Il a vu, au cours de l'année 2000, son chiffre d'affaires augmenter de 12%. Y compris dans son secteur de production des équipements automobiles et des systèmes de freinage. Le groupe a même

acheté au cours de l'année deux nouvelles sociétés.

Mais pour gagner encore plus, Bosch à l'intention de transférer une partie de la production de Beauvais et d'Angers vers ses usines de Turquie et de Pologne, où les ouvriers touchent des salaires de misère. Exactement la même opération que celle que Bosch a faite en 1999 avec le licenciement de 300 travailleurs de son usine de chauffe-eau ELM-Leblanc de Drancy pour transférer une partie de la production en Turquie.

C'est pourquoi, lorsque les deux cars de manifestants venus de l'usine de Beauvais sont arrivés à Drancy, ils ont retrouvé devant l'établissement de Bosch Systèmes de Freins un petit groupe d'ouvriers d'ELM-Leblanc, qui avaient débrayé pour les soutenir.

Après avoir manifesté un petit moment dans la rue, ils se sont ensemble engouffrés à l'intérieur des bâtiments, et sont montés dans les étages envahir la salle où se tenait la réunion du CCE. Quelques employés du centre d'étude ont alors eux aussi quitté leur travail pour les rejoindre.

Le patron a alors tenté d'endormir les manifestants en répétant à plusieurs reprises le même

discours sur les soi-disant difficultés de l'entreprise de Beauvais. Mais il a été interrompu par un délégué CGT d'ELM, où les ouvriers ont déjà entendu ce genre de baratin, soulignant que tout le monde savait bien qu'il ne s'agissait que d'abaisser les coûts de production pour accroître les bénéfices, et rappelant les profits du groupe Bosch, et le fait que celui-ci vient même de racheter deux nouvelles sociétés, une société japonaise, Zexel, de production d'équipements diesel, et une société américaine, Vermont, de production d'outillage.

Du coup d'autres ouvriers sont intervenus à leur tour pour dire ce qu'ils avaient sur le cœur. C'en était fini du ronron officiel d'un CCE.

Le lendemain, l'article du *Parisien* qui relatait la manifestation rajoutait, avec semble-t-il quelque étonnement : « Pourtant ce plan social semblait s'amorcer dans la douceur car 236 salariés de Beauvais peuvent d'ores et déjà bénéficier de la retraite anticipée parce qu'ils ont travaillé sur des matériaux contenant de l'amiante. » Le journaliste avait probablement, au départ, eu droit à la version de la direction de Bosch, qui espérait qu'en accordant des préretraites aux travailleurs dont elle a déjà bousillé la santé en les faisant travailler sur l'amiante, elle pourrait en douceur faire avaler ses 400 suppressions d'emplois.

En manifestant, les ouvriers de l'usine de freins de Beauvais viennent de montrer qu'il n'en est rien.

Correspondant LO

La Poste près du Mans

LES POSTIERS IMPOSENT UNE EMBAUCHE

Au bureau de poste d'Arnage, dans les environs du Mans, les facteurs en grève ont fait reculer la direction au bout de trois jours de lutte et ils ont obtenu l'embauche d'une personne supplémentaire.

Depuis la réorganisation du travail avec le passage aux 35 heures Aubry en janvier 2000, les 15 facteurs effectuaient, en moyenne par jour, une demi-heure en plus non rémunérée, à cause de l'augmentation du « trafic ».

Mercredi 7 mars, le ras-le-bol a éclaté et tous les facteurs ont décidé de se mettre en grève pour réclamer une tournée supplémentaire. Dans un premier temps, la direction se disait prête à payer deux minutes sur les trente non payées !

Les facteurs ont bloqué le déchargement du courrier et ils ont fait appel au soutien de la population en expliquant les raisons de leur grève. Ils ont dénoncé la direction qui permettait unique-

ment aux grosses entreprises de venir retirer leur courrier au bureau.

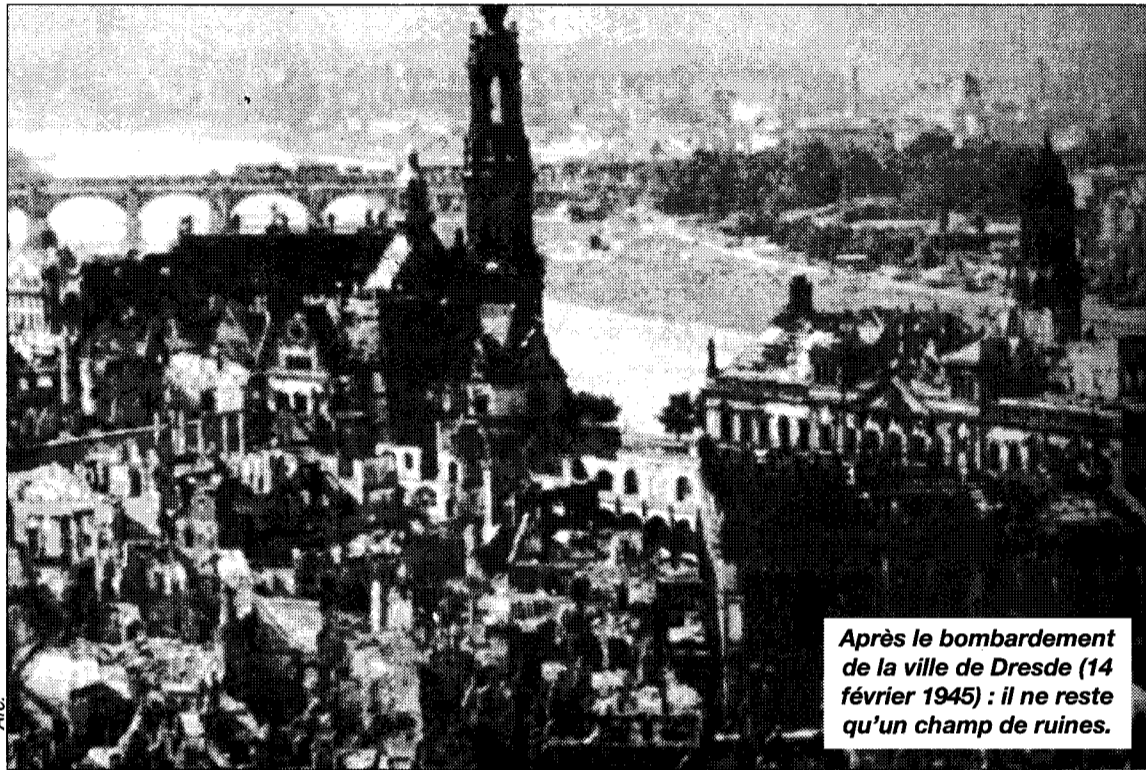
Devant la détermination des postiers, qui étaient prêts à passer la nuit devant le bureau pour maintenir la pression, la direction a cédé vendredi soir 9 mars.

Depuis lors, le travail a repris. Tout le monde est satisfait d'avoir obtenu l'embauche exigée et, grâce à cette grève, les liens entre tous se sont resserrés.

UN TEMPS POUR VIVRE, UN TEMPS POUR MOURIR

d'Erich Maria Remarque

Ce roman, qui n'a pas été réédité depuis les années soixante-dix, est plus connu, en français, sous le titre *L'Île d'Espérance* mais c'est bien ainsi, *Un temps pour vivre, un temps pour mourir*, que l'avait intitulé, en allemand, Erich Maria Remarque.



Après le bombardement de la ville de Dresde (14 février 1945) : il ne reste qu'un champ de ruines.

Le livre se situe au début de l'année 1943, pendant la Seconde Guerre mondiale, après que la bataille de Stalingrad de septembre 1942 a marqué le début de la débâcle des armées allemandes devant les armées russes. Ernst Gräber est un soldat allemand vivant, au milieu de tant d'autres morts, d'autant plus nombreux que la sortie de l'hiver et le dégel ramènent au jour tous ceux que la neige avait enfouis. Dans l'horreur de cette armée en retraite, qui ne compte plus ses morts et ses blessés, qui se terre dans les ruines, harcelée par les partisans russes et les bombardements, la peur, le froid, la faim, l'épuisement, le désespoir ne laissent aucun répit. Mais la violence de la répression contre les Russes, les massacres, les exactions sur les civils se poursuivent sous les ordres de l'encadrement nazi qui s'acharne à transformer chaque soldat en assassin.

Pour Gräber, la permission inattendue qui lui est soudain octroyée fait renaître l'espoir de revoir ses parents, sa ville, là-bas, dans cette Allemagne qui apparaît comme un rêve, un asile de

paix, une terre préservée et protégée, ainsi que la propagande officielle continue de la présenter. Aucun soldat ne le croit vraiment, mais aucun n' imagine non plus ce que Gräber va trouver au bout de son voyage de retour. Sa ville est en ruines, ses parents ont disparu. La population civile est, là-bas aussi, la victime sans défense des bombardements qui se multiplient. Mais les cadres nazis continuent de régner en maîtres, arrogants et privilégiés au milieu d'une misère terrifiante. Les opposants sont arrêtés, persécutés, envoyés dans les camps de concentration. Les dénonciations, l'antisémitisme font leurs ravages. Pourtant, au milieu de ce chaos et de cette destruction, Gräber trouve le temps de vivre, grâce à la rencontre d'une amie d'enfance. Ses trois petites semaines de permission composent alors une parenthèse presque heureuse dans un monde à feu et à sang.

Comme dans tous ses autres romans ou nouvelles, Remarque fait partager au lecteur l'horreur de la guerre, pas seulement dans un sens pacifiste mais avec la force de la révolte contre une situation

horrible, inhumaine. Il montre à quel point les civils furent victimes de cette guerre, partout où les armées nazies passèrent, en URSS en particulier, où se situe une partie importante de son récit, mais aussi en Allemagne : des millions de réfugiés fuient les villes bombardées par les armées anglaises et américaines, les prisonniers allemands des camps de concentration déblaient les ruines sans boire ni manger, les femmes travaillent jusqu'à épuisement dans les usines d'armement.

Dans ce roman comme dans tant d'autres, avec sensibilité et finesse, Remarque

poursuit sa dénonciation de la barbarie engendrée par l'accession du nazisme au pouvoir.

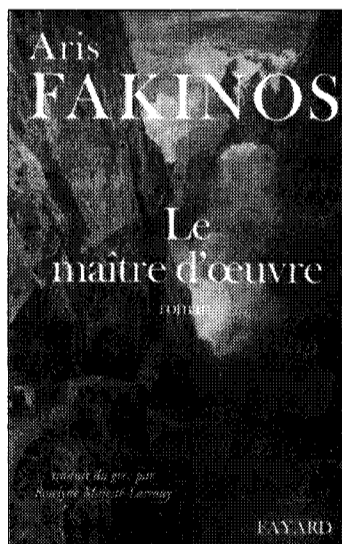
Lucienne PLAIN

Un temps pour vivre, un temps pour mourir, d'Erich Maria Remarque, Editions Mémoire du Livre, 280 pages, 149 francs.



LE MAÎTRE D'ŒUVRE

d'Aris Fakinós



En 1779, dans le nord de la Grèce sous domination turque depuis 1461, un terrible précipice isole toute une partie du pays. Pour rejoindre les villes et villages situés plus au sud, les paysans et les marchands bravent le danger d'une descente qui n'en finit pas, sur un chemin étroit et escarpé, semé d'embûches renouvelées à chaque intempérie, avant d'amorcer une remontée tout aussi dangereuse, après une brève halte dans une grotte aménagée au fond du gouffre par des générations de voyageurs. Tel est le seul moyen de communication à des lieues à la ronde entre les peuples vivant de

part et d'autre de ce précipice qui défie les hommes et les divise. Pour communiquer, pour relier une rive à l'autre, il faut risquer sa vie et nombreux sont, en effet, les voyageurs qui chutent et meurent au fond du gouffre.

Pour un brillant architecte comme le maître d'œuvre Nikitas Tsiakas, cette situation doit finir avec la réalisation d'un pont, dont l'arche emjamberait définitivement le gouffre, réalisant enfin un trait d'union entre les peuples, permettant la circulation sans risque des hommes mais aussi des idées. Car même dans cette région retirée de la Grèce, aux confins de l'Empire ottoman, même au prix de difficultés considérables, les idées qui annoncent en Europe la révolution française de 1789 parviennent et confèrent à l'architecte l'audace nécessaire à son entreprise. La construction du pont devient alors, dans l'esprit de son créateur, le symbole du rapprochement entre la Grèce et l'Europe des Lumières, de la conquête de la liberté et de la raison contre l'oppression turque et l'obscurantisme des populations de la région.

Bien des architectes ont essayé avant lui. Sans succès. Mais en réunissant autour de lui les meilleurs bâtisseurs de l'époque, armé des théories les plus modernes et les plus audacieuses venues tout droit d'Europe, il va réussir, ou du moins le croit-il. Car dès que le pont est en place, la voie de passage facile qu'il représente devient la proie de passeurs peu scrupuleux, se hérissent de péages, est livrée à l'arbitraire des plus forts. Le pont ne sera pas ce trait d'union entre les peuples et ce symbole de liberté, mais un obstacle et une nouvelle opportunité d'exploiter ceux qui veulent le franchir.

Écrit comme une fable philosophique, ce roman se lit comme une aventure, assez désabusée, où le passé renvoie souvent à un présent dont se démarque l'auteur ; un présent qu'il dénonce et dans lequel le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes reste à conquérir.

C.L.

Le maître d'œuvre d'Aris Fakinós, Editions Fayard, 264 pages, 120 F.

États-Unis

UNE SOCIÉTÉ ET UNE JUSTICE QUI SE CONDAMNENT ELLES-MÊMES

Dans un roman porté au théâtre en 1937, *Des souris et des hommes*, John Steinbeck racontait l'histoire d'un pauvre bougre, arriéré mental ne connaissant pas sa force, qui tuait une jeune femme sans même en avoir conscience. La justice américaine vient de resservir ces jours-ci un lamentable « remake » de cette histoire, d'autant plus tragique que cette fois-ci ce n'est pas de la fiction et que le pauvre bougre est un gosse noir de 14 ans.

En effet Lionel, 14 ans et 75 kg, gosse attardé, jouait à imiter les catcheurs que l'on voit à la télé avec une voisine, Tiffany, 6 ans et 20 kg. La fillette est morte, étouffée. La justice de l'Etat de Floride a voulu voir dans ce regrettable accident rien moins qu'un « meurtre avec préméditation ». Le verdict vient de tomber : prison à perpétuité pour le jeune garçon !

Sa mère, une femme policier, et son avocat s'étaient vu offrir la possibilité, comme le permet la loi américaine, de négocier la peine à la baisse. Il leur était sug-

géré de plaider « coupable », en vertu de quoi la peine du jeune garçon ne dépasserait pas trois ans dans une institution spécialisée pour les mineurs délinquants. Mais la mère ne voyait pas pourquoi plaider « coupable » pour un acte qui n'était, à ses yeux, qu'un malheureux accident.

Ce choix de ne pas travestir la vérité a pris l'enfant au piège de la loi américaine, qui lui a infligé une peine maximum. L'irrationnelle « peur des adolescents », que les médias américains ont fait avaler à l'opi-

nion ces dernières années, a fait le reste. Les statistiques d'une institution qui ne peut être soupçonnée de complaisance vis-à-vis des délinquants, en l'occurrence le FBI, ont beau indiquer que la criminalité des enfants et adolescents est nettement en régression depuis le début des années quatre-vingt-dix, puisque celle-ci aurait diminué, selon elle, d'au moins 30 % et les homicides causés par des adolescents de 56 % ; cela n'a pas empêché qu'en 1996 l'arsenal judiciaire contre les enfants de 12 ans et plus a été renforcé.

Il n'y a pas si longtemps la justice américaine avait voulu voir, chez un jeune garçon, un comportement pédophile sur sa jeune soeur. L'affaire, tout aussi aberrante, avait cependant trouvé une issue heureuse. Nul ne peut dire ce qu'il en sera de celle-ci. En effet, le sort du jeune Noir est mainte-

nant entre les mains du gouverneur de l'Etat de Floride qui peut éventuellement diminuer la peine.

En attendant de prendre sa décision, et certainement au vu de l'émotion créée par cette affaire qui révèle une fois de plus les côtés aberrants de la justice « made in USA », le gouverneur de l'Etat de Floride, qui n'est autre que le frère cadet du président, a fait placer provisoirement le jeune garçon dans une institution spécialisée.

Cependant les Bush, père et frère, sont du genre à appliquer la loi dans toute sa rigueur, y compris ses aberrations, et le jeune Lionel risque de ne pas bénéficier de beaucoup de mansuétude.

Il irait alors rejoindre une population carcérale majoritairement composée de Noirs, parce que ceux-ci constituent la majorité des Américains les plus pauvres. Il ne manquerait pas alors d'y subir « des brutalités persistantes et injustifiées qui sont

cautionnées par les autorités », selon les termes employés par un tribunal fédéral, en 1995, à propos du traitement infligé à des détenus des prisons d'Etat américaines.

La Floride est un des Etats américains les plus réactionnaires, mais il n'est pas le seul où les mineurs soient maintenant jugés dans des tribunaux pour adultes, soi-disant dans le but d'enrayer la violence des jeunes. La loi de 1996 autorise les Etats à traiter les jeunes comme des adultes quand ils commettent des délits, jugeant, d'après le rapporteur de la loi, que ce « sont les pires criminels que l'on trouve sur terre », et ce, malgré le recul de la criminalité infantile.

Une société qui a peur de ses enfants et ne peut leur offrir que la prison quand ils commettent des actes violents, au lieu de les éduquer ou, comme dans le cas de Lionel Tate, de les soigner, se condamne d'abord elle-même.

J.F.

Argentine

L'AMNISTIE DES MILITAIRES REMISE EN CAUSE

Le juge fédéral argentin Cavallo a déclaré que les deux lois d'amnistie qui couvrent les militaires impliqués dans les crimes de la dictature étaient inconstitutionnelles, en ce qui concerne la disparition d'un couple en 1978. La fille de celui-ci, âgée de huit mois au moment de l'enlèvement de la famille par les militaires et adoptée illégalement par l'un d'eux, n'a retrouvé sa véritable identité que l'an dernier et grâce aux « grand-mères de la place de Mai ».

Les responsables de l'enlèvement de ses parents sont poursuivis par un organisme

de défense des droits de l'homme qui a donc obtenu, pour cette affaire précise, l'abrogation des lois dites du « point final » et du « devoir d'obéissance ». Adoptées en 1986 et 1987, ces deux lois visaient à mettre fin aux poursuites contre les tortionnaires, sous prétexte de ne pas troubler l'armée. La seconde leur permettait d'échapper à toute responsabilité en invoquant la discipline militaire pour leur défense.

Malgré le caractère limité de cette décision, les sommets de l'armée s'inquiètent. Le coup d'Etat du 24 mars 1976, qui avait instauré la dictature, date maintenant d'un quart de siècle. Les officiers qui sont aujourd'hui à la tête des forces armées étaient

alors de jeunes officiers, ceux justement que protégeait la loi du « devoir d'obéissance ». Il y a quinze ans, c'est 90 % des officiers qui avaient été impliqués dans les événements du temps de la dictature. Ils ne sont plus que 10 % aujourd'hui à l'avoir été, mais ce sont les plus hauts gradés.

Ces généraux et colonels protestent bien haut contre l'horrible incertitude qui plane sur leur sort, leurs carrières, leurs promotions. Ils estiment leur « honneur » d'officiers menacé. On l'a vu ici avec Papon, il n'y a rien de plus légaliste, rien de plus douillet qu'un tortionnaire qu'on met en cause. Le ministre de la Défense, défenseur des lois d'amnistie des

années 1980, est du côté des officiers, déclarant : « Les choses jugées sont définitives. »

Par contre ceux qui voudraient que les exécutants de la dictature rendent des comptes espèrent que la décision du juge Cavallo fera jurisprudence ; mais ce n'est pas son intention. Quant aux dirigeants politiques argentins, depuis la fin de la dictature ils défendent imperturbablement l'innocence et la cohésion de l'armée.

Pour toutes les victimes de la dictature, pour les parents et les amis des 30 000 disparus de la « guerre sale », pour tous ceux qui comprennent le danger que les forces de répression représentent pour la classe

ouvrière et les libertés, c'est l'occasion de rompre le silence dont la bourgeoisie a voulu couvrir les crimes de ses sbires.

En France, les Massu, Bigeard et Cie ne se sentent même plus mis en cause par le rappel des crimes de la guerre d'Algérie. Quand ils en parlent, c'est en posant à l'historien ou au mémorialiste. Mais ni la distance, ni l'oubli, n'effacent les crimes. Ceux des militaires argentins sont plus récents, et ils ont concerné leurs propres compatriotes qui aujourd'hui demandent des comptes. Et tant mieux si, au moins, ils ne sont pas tenus pour quittes.

Vincent GELAS



Les Mères de la place de Mai en train de manifester.